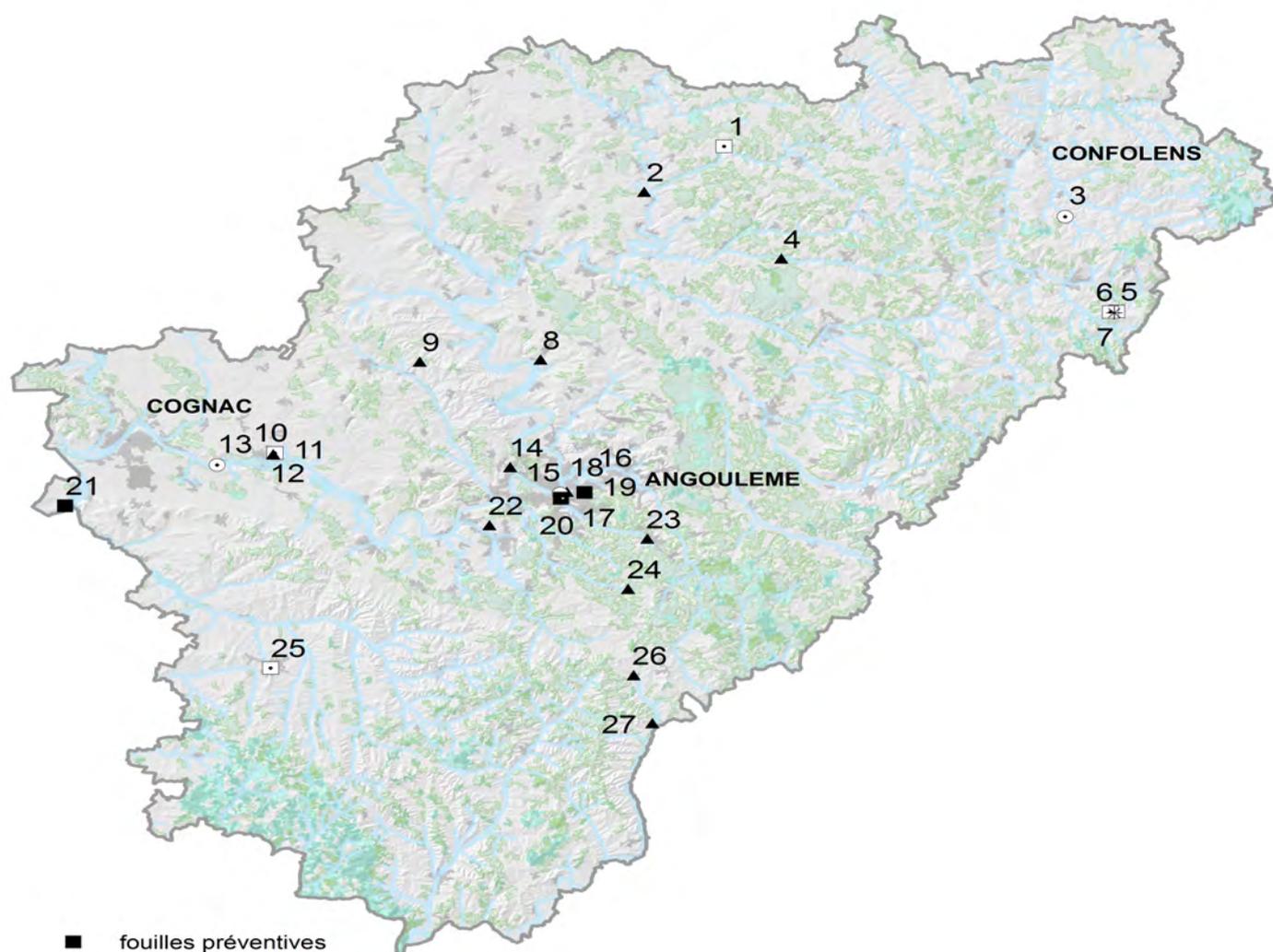


NOUVELLE-AQUITAINE
CHARENTE

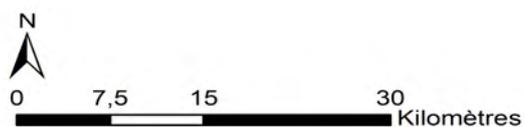
BILAN
SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 6



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N° Nat.						N°	P.
206315	ANGOULÊME	Lunesse	MARTINS David	INRAP	OPD	16	64
206657	ANGOULÊME	Lunesse	PERROT Xavier	EP	FP	17	65
206414	ANGOULÊME	Didelon et Renaudin	LICHON Anne-Aymée	INRAP	OPD	15	67
206391	ANGOULÊME	Angoulême, Cour de l'Hôtel de Ville	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	20	69
206474	ANGOULÊME	Place Gustave Guillon	LEFILS Mélanie	EP	FP	19	70
206336	ANGOULÊME	Port l'Houmeau	GESTREAU Raphaël	MCC	PRD	18	71
206492	ARS	Chemin des Prés	LEMAIRE Alexandre	EP	FP	21	71
206266	BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE	Château	MARGUERITE Camille	EP	FPr	25	74
206338	BOURG-CHARENTE	Prospection Fleuve Charente PK 48-50	GAILLEDREAU Jean-Pierre	BEN	PRD	13	77
206659	CELLEFROUIN	Chapelle Saint Martin	TERNET Sylvie	BEN	SD	4	77
206228	CHASSENON	Les Chenevières (PCR Cassinomagus)	DOULAN Cécile	SUP	FPr	6	78
206229	CHASSENON	Le Grand Villard (PCR Cassinomagus)	GRALL Morgan	BEN	FPr	5	78
206337	CHENON	Sondage Fleuve Charente	WISSER Nils	BEN	SD	2	80
206497	LA COURONNE	Le Grand Plantier	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	22	80
206383	FLÉAC	La Gounerie - Comble Jalliou	SANCHEZ Valerian	INRAP	OPD	14	80
206316	GARAT	Les Chaumes	SANCHEZ Valerian	INRAP	OPD	23	81
206523	GURAT	Église monolithique	NAVETAT Mylène	EP	SD	27	81
206314	JARNAC	Les Grands Champs - Avenue de l'Europe, phase 2	AUDÉ Valérie	INRAP	OPD	10	82
206401	JARNAC	Les Grands Champs - Avenue de l'Europe	TENDRON Graziella	EP	FPr	11	83
206513	JARNAC	Les Grands Champs - Rue Croix Saint-Gilles	AUDÉ Valérie	INRAP	OPD	12	84
206415	MONTIGNAC-SUR-CHARENTE	Chez Bonneau	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	8	84
206167	NANTEUIL-EN-VALLÉE	Abbaye	BOUVART Patrick	EP	FPr	1	85
206392	ROSENAC	Église Saint-Jean-Baptiste - Place du Souvenir	MARTINS David	INRAP	OPD	26	87
206378	SAINT-CYBARDEAUX	Sanctuaire antique des Bouchauds	CARPENTIER Lucie	COL	SD	9	87
206362	SAINT-MAURICE-DES-LIONS	Le Bois de Labeyre	FABRE Bernard	BEN	PRD	3	89
206371	TORSAC	Les Groies	SANCHEZ Valerian	INRAP	OPD	24	90

La ville d'Angoulême est installée sur un éperon rocheux dominant le fleuve de la Charente et de ses confluent, la Touvre et l'Anguienne.

Le diagnostic, situé sur un complexe sportif longeant la rue de Saint-Roch à Lunesse, précède la construction et le déménagement d'un centre commercial.

La prescription portait sur une superficie de 56 021 m², dans un secteur archéologiquement sensible. Parmi les indices recensés, on peut citer l'ancienne léproserie située sur la commune de l'Isle-d'Espagnac, le logis de Lunesse ou l'ancien hôpital Saint-Roch situé sur les hauteurs surplombant l'emprise.

Cette opération archéologique a fait face à de nombreuses contraintes, comme l'existence de bâtiments encore en élévation, de mobilier urbain ou de réseaux enterrés.

32 tranchées furent réalisées pendant ce diagnostic. La surface sondée est de 2 150,23 m², soit 3,8 % de l'emprise totale du projet. Ce chiffre ne tient pas compte de l'emprise des bâtiments encore en élévation et des réseaux souterrains existants.

Parmi les vestiges découverts, on dénombre des maçonneries, des caniveaux, des fossés ou des structures à la fonction indéterminée.

La plus ancienne occupation recensée date de la période antique. Située sur le point le plus haut, au sud de l'emprise, elle se matérialise par des maçonneries, formant pour certaines des espaces fermés. Associés à ces constructions, on trouve également des sols en béton de tuileau et des caniveaux.

Parmi le mobilier archéologique, on dénombre des dalles de pavement en calcaire, des fragments de marbres et quelques tessons de céramique. Ces derniers situent cette occupation à la période du Haut-Empire.

On ne retrouve ensuite les traces d'une occupation qu'à l'époque moderne ou contemporaine. Elle se manifeste par une maçonnerie située au sud du logis de Lunesse et qui fait partie intégrante du bâtiment d'après le cadastre de 1825.



Maçonneries antiques dégagées dans la tranchée 18 (Cliché : D. Martins)

D'après les données archéologiques et les sources iconographiques, les structures fossoyées dégagées dans les tranchées 25, 26 et 28 semblent se rattacher à cette même période.

La dernière grande phase de travaux concerne la mise en place du complexe sportif, avec notamment l'apport massif de remblai et la modification du relief naturel.

Martins David

- Cadet 1987
- Cadet A. : « Compléments à l'Histoire de Lunesse », in *Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1987, p. 256-258.
- Comby 1965
- Comby J. : « Les faubourgs d'Angoulême », in *Norais* n°47, juillet-septembre 1965, p. 297-335
- Martins 2015
- Martins D. : *Angoulême, Rue de Saint-Roch à Lunesse*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016.

Un projet de construction de centre commercial en limite nord-est de la commune d'Angoulême, dans le quartier de Lunesse, a entraîné la réalisation d'une fouille préventive durant l'été 2016. Situé sur des terrains se trouvant aux abords du logis de Lunesse et ayant jadis appartenu à cette demeure dont l'origine remonte à la période moderne, voire médiévale, ce projet occasionnait bien évidemment un risque archéologique. Mais contre toute attente, le diagnostic archéologique a révélé les vestiges d'une occupation plus ancienne, datée du début de l'antiquité.

La prescription émise par le SRA concernait une superficie de 3 500 m² couvrant une emprise élargie autour de deux tranchées ayant livré les vestiges maçonnés d'une probable habitation antique de plan relativement sommaire.

Malgré les nombreuses contraintes rencontrées, les résultats de l'opération ont largement dépassé les attentes. Ce sont en effet au moins quatre phases d'occupation qui ont été identifiées sur cette emprise (fig.1).

Une occupation protohistorique, datée de la fin du second âge du Fer, a d'abord été identifiée. Celle-ci est surtout attestée par la présence abondante de céramique (au moins 20 % du corpus global), essentiellement du I^{er} s. avant J.-C. Toutefois, ce mobilier a été quasi-exclusivement trouvé en position secondaire, dans des niveaux plus récents. Aucune structure se rattachant à cette occupation n'a donc été formellement identifiée. Les soupçons se portent néanmoins très fortement sur la présence de 185 fosses et trous de poteaux, repérées sur la moitié orientale de l'emprise, et pour lesquels aucune datation n'a pu être avancée. Plusieurs ensembles ont été identifiés formant vraisemblablement des structures dont la nature n'est pas assurément déterminée (habitat, structures agricoles et/ou artisanales).

Dans un deuxième temps, des bâtiments maçonnés sont construits constituant le premier établissement antique. Celui-ci n'a été observé que très partiellement au travers de sondages. Deux bâtiments distincts sont toutefois identifiés : pour l'un d'eux, situé au nord de l'emprise, une fonction d'habitat peut être évoquée, eu égard aux soins apportés à sa construction et à l'apparente opulence de son décor (fig.2). Le second, situé à l'ouest, est en revanche beaucoup plus rudimentaire. Cet établissement est occupé au début du Haut-Empire, sans qu'aucune indication chronologique plus précise ne puisse être fournie.

Ces deux bâtiments sont détruits vraisemblablement assez rapidement et servent de fondations à l'installation d'une *villa* à péristyle, de plan relativement classique. Deux ailes d'habitation ont été dégagées dans notre emprise délimitant à l'ouest et au nord une vaste cour-jardin. Cette cour est bordée par de larges galeries, qui desservent également les pièces d'habitations de nos deux corps de

bâtiments. L'aile ouest a été dégagée dans son intégralité. Elle est constituée de cinq pièces, dont l'une est chauffée par hypocauste. La vaste pièce centrale occupe une fonction de vestibule d'apparat, puisqu'une large entrée, monumentalisée par l'aménagement d'une terrasse en forme d'abside, se trouve à l'ouest et qu'elle s'ouvre directement à l'est sur la cour. L'aile nord est moins bien conservée et plus complexe. Sa partie occidentale semble être plutôt réservée à des espaces utilitaires, tandis qu'à l'est, les constructions plus soignées font penser davantage à des pièces de vie (pièces de réceptions, chambres à coucher...). Malheureusement, cette aile se poursuit ensuite hors emprise ; elle y rejoint possiblement une troisième aile à l'est qui viendrait fermer la cour. Au sud, en revanche, la cour est fermée par un simple mur parcellaire qui la sépare d'un probable espace de service (hypothétiquement le début de la *pars rustica*). Dans ce secteur également, les vestiges se développent largement hors emprise. À l'ouest, un autre mur parcellaire vient clôturer la *villa* ; aucun vestige antique n'a été retrouvé au-delà. Cet édifice est semble-t-il abandonné à la fin du III^e s. Il s'ensuit probablement directement une phase de récupération globale des matériaux.

Le site est par la suite complètement délaissé. Les premières traces d'occupations postérieures qui sont identifiées datent du XVII^e s. Elles se restreignent à l'aménagement de structures destinées à drainer le terrain et à une sépulture, partiellement conservée.

En définitive, le site de Lunesse s'avère remarquable, par la richesse de ses vestiges et la succession de ses occupations, mais surtout par le fait que la découverte de vestiges antiques dans ce secteur est une donnée inédite. Il vient renseigner un peu plus le tableau très lacunaire de l'antique cité d'*Iculisma* et de son environnement proche.

Perrot Xavier

- Perrot et al. 2018
- Perrot X., Arnaud F., Demangeot C., Dieulafait F., Hallavant C., Larre F., Pedini C., Pedoussaut L., Tessariol M. : Angoulême, Lunesse, Charente, rapport final d'opération de fouille préventive, Poitiers, Hadès, 2018.



Fig 2 : Vue générale du sondage 24 et de la pièce 12
(Cliché : A. Bremond et S. Renou)

Cette intervention s'inscrit dans le projet de réaménagement du quartier de la gare d'Angoulême. Le projet immobilier est destiné à accueillir des immeubles de bureaux et d'habitation sur deux îlots distincts représentant une superficie totale de 18 540 m². Le premier îlot (îlot Didelon), d'une surface de 12 110 m², se situe derrière la gare d'Angoulême, sur le versant nord d'un petit vallon. Le second (îlot Renaudin), d'une surface de 6 430 m², occupe le versant oriental de la Charente, 6 m au-dessus de son niveau d'étiage.

Le secteur concerné par le diagnostic est peu documenté du point de vue archéologique. Il se situe entre l'un des principaux accès anciens à la cité d'Angoulême et le faubourg médiéval de l'Houmeau.

L'intervention a été réalisée sur des terrains anciennement bâtis (entrepôts, entreprise, logement) ou servant de parking. Sur l'îlot Renaudin, l'impact de ces aménagements a été important avec notamment des décaissements et des apports de remblais pour la réalisation d'une plate-forme.

Il convient également de mentionner la présence tout au long de la phase de terrain d'un spécialiste de la pollution pyrotechnique s'expliquant par les importants bombardements qu'a subi ce quartier en 1944 pouvant laisser craindre la présence d'engins explosifs dans le sol.

L'emprise de l'îlot Didelon s'est avérée relativement pauvre en vestiges archéologiques. Les éléments les plus anciens identifiés par du mobilier céramique sont postérieurs à la période médiévale.

Il en va tout autrement pour l'emprise du îlot Renaudin au sein de laquelle plusieurs phases d'occupation ont pu être attestées.

Dans la moitié nord de cette emprise, une séquence sédimentaire tardiglaciaire /début Holocène est conservée sous les vestiges d'époque moderne/contemporaine. Cette séquence comprend des sables

fluviaux surmontés d'un paléosol scellés par des colluvions fines de calcaire. Une datation ¹⁴C permet de placer la base du paléosol dans le Boréal. Des vestiges paléolithiques et mésolithiques sont présents directement sous les colluvions et sur une cinquantaine de centimètre d'épaisseur, dans les sables. Il s'agit exclusivement de restes lithiques taillés présentant une forte altération de surface (fig.1). Un microlithe (fig.1, n°174) mis au jour au sommet de la séquence confirme une présence mésolithique validée par les datations radiocarbones. La plupart des autres vestiges pourraient quant à eux être rattachés à l'Azilien.

Dans cette moitié nord de l'îlot Renaudin, quelques tessons de céramique ponctuellement associés à des structures témoignent d'une occupation diffuse attribuable aux II^e – I^{er} s. av. J.-C. puis à la fin de la période médiévale. Les périodes plus récentes y sont également représentées par des murs appartenant à des bâtiments présents sur le cadastre de 1825. Il est à signaler que du mobilier issu d'un atelier de faïenciers a été mis au jour au contact de ces maçonneries.

La partie sud de l'emprise Renaudin a, quant à elle, livré les vestiges d'une partie d'une faïencerie dont l'histoire est relativement bien documentée. Cet atelier, fondé par la famille Sazerac, a fonctionné de 1748 à 1895. Sa production reste peu connue si ce n'est par quelques céramiques décoratives comportant une signature (fig.2). La documentation existante montre que l'emprise de diagnostic ne couvre qu'une partie de cette importante fabrique. Toutefois, plusieurs fours ainsi que des quantités importantes de mobilier céramique y ont été mis au jour.

Connet Nelly

- Connet *et al.* 2016 :
- Connet N., Montigny A., Sanchez V., Véquaud B. : *Nouvelle Aquitaine, Charente, Angoulême, Îlots didelon et Renaudin*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 140 p.

TR. 11, Log. 2, US. 4



TR. 12, F. 1, Log. 2, US. 4



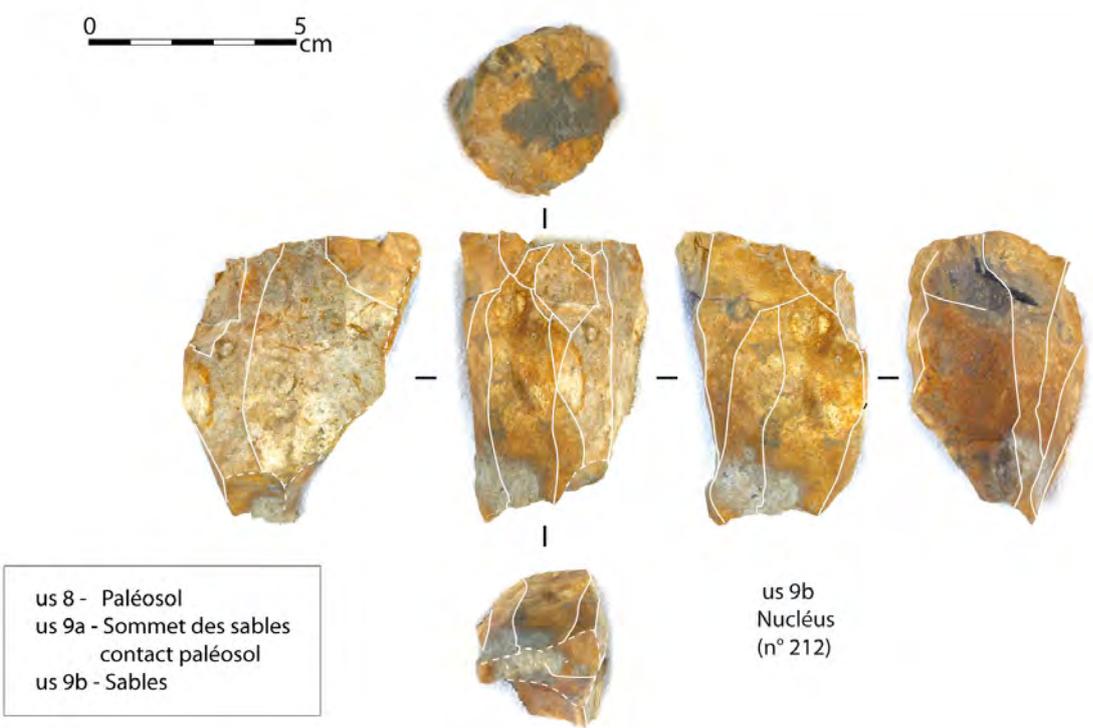
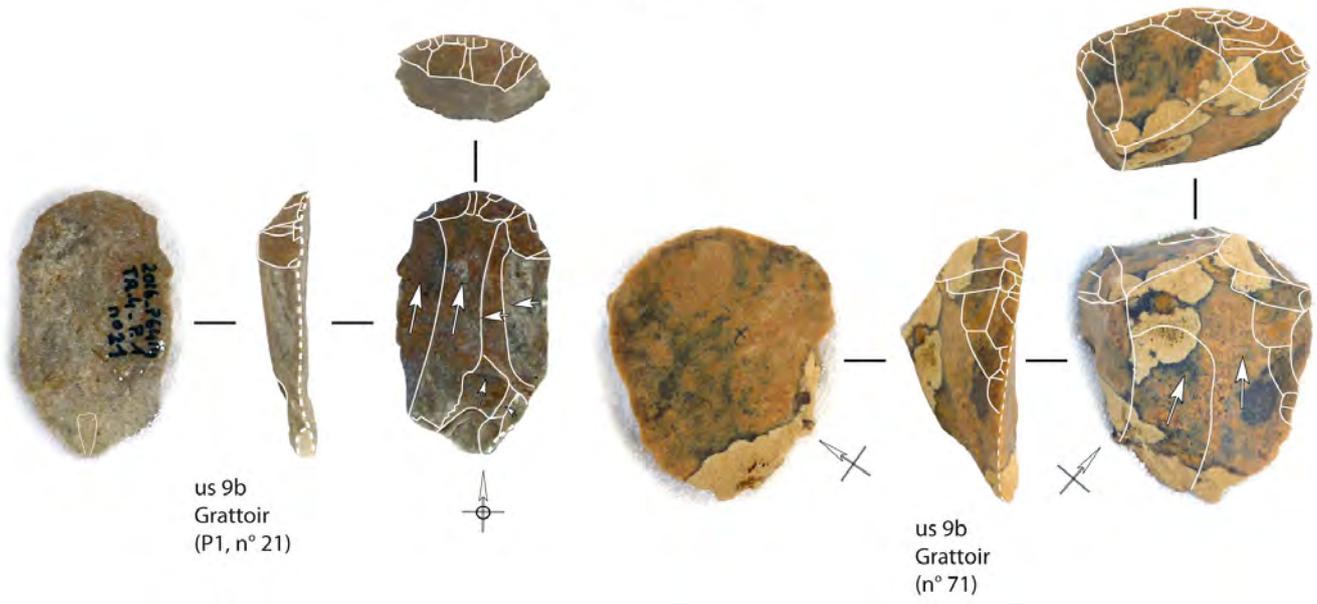
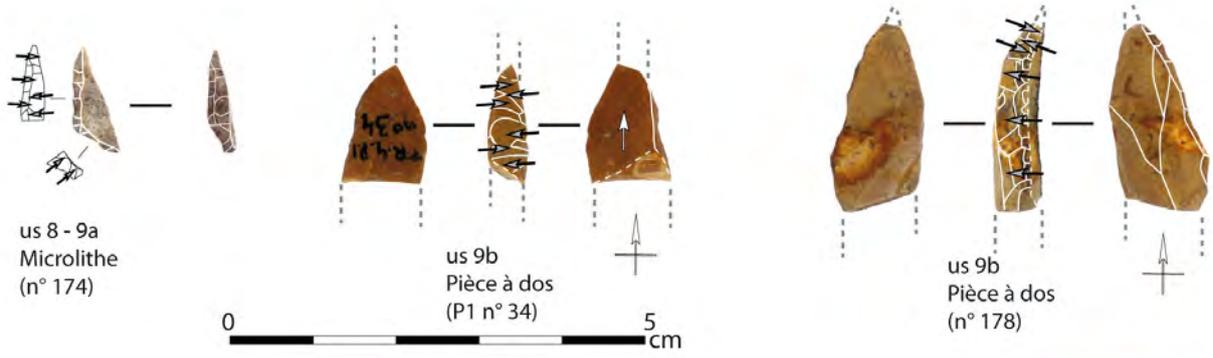
TR. 11, Log. 2, US. 4



TR. 11, sac 2



Fig 2 : Détail des faïences remarquables des tranchées 11 et 12 de l'îlot Renaudin (Cliché : B. Véquaud).



Angoulême : Place Didelon et Renaudin - Fig 1 : Exemples de pièces lithiques mises au jour sur l'îlot Renaudin.

Cette intervention s'inscrit dans le projet de réaménagement et de la mise en valeur de l'Hôtel de Ville d'Angoulême, érigé au milieu du XIX^e s. par l'architecte Paul Abadie.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 900 m², a été mené par trois agents de l'Inrap du 21 au 25 mars 2016. Trois sondages ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique. Les décapages ont été effectués par passes plus ou moins fines, si possible jusqu'à l'apparition du substrat géologique.

Ces trois tranchées d'évaluation représentent une surface de 81 m² soit 9 % de l'emprise totale de 900 m². Parmi les contraintes ayant guidé le choix d'implantation de sondages, il faut principalement mentionner la nécessité de maintenir des cheminements préservant des accès piétons aux différents services de la mairie et la présence de nombreux réseaux enterrés.

Le secteur concerné par cette intervention est extrêmement sensible du point de vue archéologique.

Il se situe au cœur du promontoire, occupé dès le Néolithique, sur lequel le vieil Angoulême est installé.

La première enceinte dont la datation reste imprécise, entre le IV^e et le VI^e s., n'est attestée que par des découvertes du XIX^e s. et de rares observations récentes. Cette muraille se trouvait à proximité immédiate de ce diagnostic et a été partiellement détruite lors de la construction de l'aile sud de l'actuel Hôtel de Ville.

Durant la première moitié du XIII^e s., les comtes d'Angoulême délaissent leur ancien palais et font ériger un nouveau château à cheval sur l'enceinte antique. Ce château encore très bien conservé au début du XVIII^e s. disparaît progressivement au profit d'un nouvel urbanisme. Au milieu du XIX^e s., la construction d'un nouvel Hôtel de Ville par l'architecte Paul Abadie est l'ultime phase de destruction de ce château médiéval.

Les trois sondages réalisés lors de ce diagnostic ont ponctuellement permis d'atteindre le terrain naturel et



Cour de l'Hôtel de Ville (Cliché : V. Audé)

de mettre en évidence des structures archéologiques couvrant une large période chronologique allant de l'Antiquité au début de l'époque moderne. Si certaines informations collectées lors de ce diagnostic ne font que corroborer des données connues, elles concernent également des constructions postérieures au XIII^e s. ne figurant sur aucun plan du château des comtes d'Angoulême. Ce diagnostic permet également de se questionner à nouveau sur l'aspect de la ville *intramuros* du Bas-Empire. Une fois de plus, il apparaît que, malgré la présence de niveaux archéologiques en place, cette cité ne présente guère de constructions ou les traces d'urbanisation que l'on pourrait s'attendre à trouver derrière une telle enceinte.

Ces sondages ont permis de mettre en évidence que, en dépit des importants travaux liés à la construction de l'Hôtel de Ville et dirigés par l'architecte Abadie, les niveaux archéologiques sont parfaitement préservés directement sous le radier de sol actuel. Les vestiges, notamment ceux de la tour du château comtal, apparaissent donc à des profondeurs parfois inférieures à 40 cm. En fonction de la nature des travaux envisagés, les niveaux archéologiques sont fortement susceptibles d'être impactés par les terrassements. Une éventuelle réfection des réseaux pourrait également entraîner des destructions comme pour la base de tour traversée de part en part par une conduite d'eaux usées relativement récente.

Montigny Adrien

Moyen Âge,
Époque contemporaine

ANGOULÊME Place Gustave Guillon

Une fouille archéologique a été prescrite à l'occasion d'un projet d'aménagement de conteneurs enterrés, dans la vieille ville d'Angoulême. La zone concernée se situe sur la place Gustave Guillon et couvre une surface de 35 m².

Cette fouille a permis de mettre en avant l'évolution du secteur à travers l'histoire du quartier.

Quatre états ont pu être identifiés allant du XII^e s. à l'époque contemporaine. Chacun pourrait être relié aux grands changements du quartier.

Une première occupation (terre noire) visible directement sur le rocher a été décelée, comme dans plusieurs secteurs de la ville haute, avec de la céramique résiduelle antique mais également de la céramique médiévale.

La deuxième occupation est marquée par l'installation de bâtiments maçonnés dont la fonction reste indéfinie (ceux-ci étant fortement perturbés par les états postérieurs). La céramique a permis néanmoins de dater la période d'abandon entre le X^e et le XIII^e s., période pendant laquelle le Châtelet est implanté à proximité immédiate et au nord-est de la tranchée.

La troisième occupation marque l'état le mieux conservé, et donc le plus dense, avec la présence d'une cave bordée de part et d'autre par des probables pièces de vie, ainsi qu'une autre cave se développant au nord-est mais au-delà de la limite de fouille. Elles pourraient être créées dès le XIII^e s., après la construction du Châtelet, et détruites autour du XV^e s. lors du réaménagement du Châtelet en prison royale.

La quatrième et dernière occupation est représentée uniquement par deux maçonneries qui recourent l'abandon de l'état précédent, mais aucune fonction ne peut être donnée (maison, limite parcellaire, etc.), le tout étant très arasé et apparaissant directement sous l'installation des pavés actuels. La construction



Plan général des vestiges phasés au 1/50e (DAO : M. Lefils)

pourrait se situer autour du XV^e-XVI^e s. (date d'abandon de l'état précédent), et la destruction semble datée de l'aménagement de l'îlot en place, lors de la construction des halles en 1887 (Forgeaud 1984).

Ces niveaux, reposant directement sur le rocher, ont pu détruire des vestiges antérieurs comme nous le rappelle la présence de tessons antiques dans l'état le plus ancien.

Lefils Mélanie

- Forgeaud 1984
- Forgeaud J. : « Le quartier du Palet : sa porte, son marché, sa halle... et ses habitants » in *Bulletins et Mémoires n°3*, Société archéologique et historique de la Charente, Troisième trimestre, 1984, pp. 205-235.
- Lefils 2016
- Lefils M. : *Angoulême (16), place Gustave Guillon*, rapport final d'opération de fouille préventive, Poitiers, Archeodunum, 2016.

ANGOULÊME Port l'Houmeau

Compte tenu des crues abondantes sur la fin de l'année 2016, l'opération de prospection inventaire qui devait être engagée dans le fleuve Charente, à la hauteur d'Angoulême, a été déplacée sur la semaine 08 de l'année 2017. Cette opération s'est donc déroulée du lundi 20 février au vendredi 24 février 2017. Les conditions de prospection, sans être très favorables à des opérations de plongée, puisque la visibilité était très limitée et l'eau à 8°, ont néanmoins permis la collecte d'un grand nombre d'indices archéologiques submergés. La partie prospectée au sonar, entre la confluence du fleuve Charente et de la rivière Touvre et le secteur du Moulin de Fleurac, a permis d'investiguer quelque 11 km de cours d'eau. La bathymétrie de cette partie de la rivière a été établie. Elle révèle quelques hauts-fonds, pour l'essentiel déjà connus et très anthropisés : secteur de l'abbaye de Saint-Cybard, Pont de Basseau, îles de Fleurac, etc. Trois segments de

rivière, pour l'heure, se sont montrés particulièrement riches : il s'agit d'une zone de grandes pêcheries qui barrent le lit de la rivière, juste en aval de la confluence avec la Touvre au niveau de Font Chaudière, du port de l'Houmeau où plusieurs épaves ont pu être détectées, et enfin du secteur du moulin de Fleurac où, là encore, plusieurs grandes pêcheries ont été reconnues. Sur ce tronçon, plusieurs dizaines d'anomalies ont été découvertes par imagerie sonar et géolocalisées. De nombreuses plongées de reconnaissance seront nécessaires pour les caractériser dans les années à venir. Enfin, parmi les épaves du port, une plongée sur l'une d'elles a révélé qu'il s'agissait très probablement du bateau lavoir connu sur une illustration et des photographies du début du XX^e s.

Gestreau Raphaël

ARS Chemin des Prés

Le patrimoine archéologique de la commune d'Ars apparaît à la fois riche et peu documenté. Si les traces les plus anciennes se rapportent au Paléolithique moyen, c'est à partir du Néolithique récent que le territoire communal atteste une véritable occupation, semble-t-il structurée autour d'une enceinte fossoyée avec « une pince de crabe » entourant un fossé plus petit. Cinq autres entités archéologiques se rapportent à cette période, témoignant d'une occupation assez dense, notamment à travers une nouvelle enceinte et les reliefs d'un atelier de taille. Les indices se rapportant à la Protohistoire sont plus incertains : cinq enclos fossoyés, quadrangulaires et circulaires, ont été repérés en prospection aérienne (J. Dassié), mais leur attribution chronologique ne repose que sur leur morphologie. À la période romaine, une voie, dite chemin Boisé, reliant Saintes à Périgueux, passait à proximité, au lieu-dit Port de Jappe. Outre quelques vestiges mobiliers, sont également mentionnés une *villa*, des traces d'habitat et les vestiges d'une construction indéterminée. À l'exception d'une fouille d'urgence menée sur une nécropole mérovingienne dans les années 1980, toutes les connaissances archéologiques sur la commune ont été acquises par prospection.

Le projet d'extension des locaux de la SASU Cognac Ferrand, située sur le chemin des Prés, a été l'occasion de compléter utilement ce panorama, d'abord grâce à

une opération de diagnostic, fin 2015 (Vacher 2016), puis par une fouille en octobre et novembre 2016. Une fenêtre de 7 820 m² (fig.1) a permis de mettre au jour une maison néolithique et un enclos rural du début du Haut-Empire (I^{er} s. apr. J.-C.), présentant deux états successifs et associé à deux bâtiments.

La maison néolithique se situe au centre de l'emprise de fouille (fig.2, n°1). Il s'agit d'un bâtiment « naviforme » de 13,90 m de longueur et 5,80 m de largeur maximale (55 m² de surface interne), orienté nord-ouest/sud-est, délimité par des tranchées curvilignes et dont la charpente paraît soutenue par des poteaux. Ses tranchées périphériques se caractérisent par des creusements à parois verticales et fond plat irrégulier, de 0,25 m de largeur moyenne, témoignant probablement de l'installation de fondations légères, sur solins ou sablières. L'entrée se situe dans l'axe médian du mur sud-est, encadrée par deux poteaux de bonne taille ménageant un passage de 0,80 m de large. Une interruption de la tranchée de fondation sur 1,40 m de longueur, côté nord, peut correspondre à un second accès ou résulter d'un simple défaut de conservation. L'arrière du bâtiment, au nord-ouest, est marqué par un petit espace trapézoïdal d'un peu moins de 1,5 m², isolé du reste du bâtiment par une cloison interne signalée par une nouvelle tranchée connectée aux périphériques. Vingt-deux ancrages de poteaux ont été identifiés à l'intérieur de l'espace bâti. Si la



ARS-Chemin des Prés

Fig 1 : Vue du site par drone. Au second plan, le château de la Maison Ferrand (Cliché : 3DRView / Archeodunum)

grande majorité s'intègre bien au plan du bâtiment, deux concentrations de quatre et cinq poteaux, côté sud, sont plus délicates à interpréter : certains peuvent correspondre à des étais installés autour d'un poteau porteur, témoignant d'une réfection dont une reprise partielle de tranchée de fondation peut également se faire l'écho ; d'autres peuvent plutôt être associés à un autre ensemble de poteaux susceptible de manifester la présence d'un second bâtiment se développant légèrement au sud du premier en le recoupant en partie. Le plan, partiellement conservé, pourrait s'inscrire dans une forme et une orientation similaire au premier, mais se démarquer par une construction uniquement sur poteaux, sans recours aux tranchées de fondation.

Le plan du bâtiment « naviforme » fondé sur poteaux et tranchées n'est pas sans évoquer les bâtiments « en amande » ou « piriformes » du Néolithique final et du Bronze ancien mis au jour récemment en Bretagne (Blanchet, Nicolas et Thoron 2012 ; Roy 2016) et dans le Calvados (à Saint-André-sur-Orne, fouille Inrap 2015 sous la responsabilité de E. Ghesquière). La datation radiocarbone d'un charbon prélevé dans l'un des deux poteaux de l'entrée du bâtiment tend à valider

l'attribution au Néolithique final (2347-2190 Cal BC), bien que quatre tessons intrusifs de céramique tournée aient été prélevés dans l'ensemble bâti. Enfin, le matériel lithique collecté sur le site, majoritairement en position résiduelle au sein des structures plus récentes, présente une homogénéité forte et correspond à une industrie lithique de la fin du Néolithique Centre-Ouest (néolithique récent peu richardien ou néolithique final arténacien) qui détermine un contexte favorable à l'attribution chronologique de notre bâtiment. Ces éléments, associés aux données obtenues par prospection, tendent à dessiner les contours d'une importante occupation néolithique sur le territoire de la commune.

Notons pour finir qu'une deuxième datation radiocarbone, obtenue sur un charbon prélevé dans l'un des ancrages de poteau concentrés sur le côté sud, tend également à appuyer l'hypothèse de l'édification d'un second bâtiment, partiellement superposé au premier, à la fin de l'âge du Bronze (1396 - 1195 cal BC). Toutefois, aucun autre élément mobilier ou immobilier ne permet de caractériser une occupation du Bronze final.

L'occupation du Haut-Empire se signale par un enclos fossoyé quadrangulaire, presque carré, dont le fossé occidental se poursuit en direction du nord, au-delà de la limite d'emprise. La partie enclose s'inscrit dans un espace de 60 à 70 mètres de côté, fossés compris, délimitant une surface totale de 4 043 m² et une surface utile d'environ 3 685 m². Une partition interne, matérialisée par un tronçon de fossé d'à peine 10 m de longueur, orienté nord-sud et déconnecté des fossés de ceinture, marque une limite dans l'axe médian de l'enclos. L'examen du comblement des fossés indique qu'un talus, essentiellement composé du calcaire extrait lors du creusement, longeait les quatre fossés sur leur bord interne. Aucun aménagement – interruption de fossé ou dispositif de franchissement – n'a permis d'identifier clairement les moyens d'accès à l'espace enclos. Cependant, un adoucissement ponctuel de la pente de fond de fossé ainsi qu'une concentration de mobilier tendent à localiser l'entrée vers le centre du fossé oriental. Les tessons collectés au sein des fossés orientent une datation centrée sur la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C.

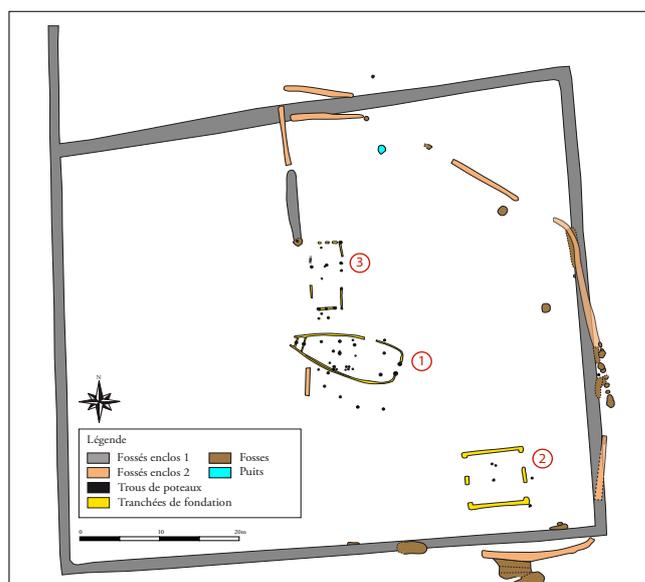
La séquence de comblement des fossés présente six phases reconnues sur l'ensemble du tracé, définissant une dynamique habituelle pour ce type de structure. Toutefois, une couche marquée par des rejets de charbon, de cendres et une grande densité de coquillages a pu être suivie de part et d'autre de l'angle sud-est de l'enclos. Il s'agit probablement de décharges de foyers, reliefs d'une consommation culinaire orientée sur les coquillages marins. Ces rejets ont été effectués depuis l'intérieur de l'espace ceinturé et semblent trouver leur origine dans un bâtiment édifié dans l'angle sud-est de l'enclos, dont il suit les orientations.

Ce bâtiment correspond à un ensemble presque carré de 7,5 m par 7,65 m (fig.2, n°2), délimité par des tranchées de sablières basses probablement accompagnées de poteaux ou de piliers aux angles, bien que ceux-ci n'aient pas laissé de traces nettes. Les tranchées sont profondément creusées dans le calcaire (0,50 à 0,60 m) et présentent des parois verticales et un fond plat. Leur comblement, identique dans chaque tranchée, plaide pour reconnaître des tranchées de récupération, sans que nous puissions déterminer la nature des matériaux récupérés. Aucun mobilier n'y a été mis au jour, à l'exception d'un anneau en fer de datation ubiquiste. Les façades orientale et occidentale du bâtiment paraissent interrompues et peuvent déterminer des points d'accès ou, plus probablement, correspondre à des sections de cloisons non porteuses, fondées plus légèrement, dans une architecture à double pans. Cinq structures en creux de petit module ont été relevées à l'intérieur du bâtiment. Le lien entre cet espace bâti et les vidanges de foyers observées à son aplomb, dans les fossés de ceinture, témoigne d'une activité culinaire liée à une consommation de coquillages (couche de rejet charbonneuse très chargée en malacofaune marine et

des fragments d'un pot portant de nombreuses traces de feu) et tend à inscrire le bâtiment carré dans une activité domestique.

Un second aménagement pouvant servir à enclore un espace se superpose ensuite partiellement au premier. Il s'agit d'un ensemble de structures fossoyées, essentiellement linéaires, localisé au niveau de la moitié orientale de l'enclos principal, reprenant l'axe de l'ancien fossé de partition comme limite occidentale. Identifiées comme une série de tranchées ou de sections peu profondes de fossés, ces structures paraissent dessiner un fossé discontinu délimitant un espace de forme peu ou prou trapézoïdale d'environ 1 800 m². Un lot de céramiques permet une datation assez précise de l'ensemble dès le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. La mise en place du système fossoyé secondaire marque l'abandon du premier, sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit d'une simple rétractation de l'espace originel ou d'un changement de fonction du site, par exemple au profit d'une activité agro-pastorale dénuée d'occupation domestique.

En effet, la plupart des structures en creux identifiées se situe dans l'espace doublement enclos et la succession rapide des deux systèmes fossoyés rend délicate l'association des structures en creux à l'une ou à l'autre des occupations. Ainsi, un dernier ensemble bâti longe à la fois le fossé de partition du premier enclos et la limite occidentale du deuxième système fossoyé. Très mal conservé, il ne subsiste que par des fonds de tranchées de sablières associés à quelques ancrages de poteaux (fig.2, n°3). L'ensemble dessine un bâtiment rectangulaire de 9,5 m de longueur sur 3,5 m de largeur, orienté nord/sud. Quelques structures en creux dans son pourtour pourraient lui être associées. Il témoigne d'une mise en œuvre assez proche de celle du bâtiment naviforme néolithique, par le biais de fines tranchées de fondations dont seul l'angle sud-est est bien conservé, et dont la fouille montre toutefois qu'il



ARS-Chemin des Prés
Fig 2 : Plan simplifié des vestiges (Cliché : V. Jolly)

ne s'agit pas de tranchées continues mais de sections indépendantes, ponctuées de poteaux de faible dimension (quatre poteaux ont ainsi été distingués au sein de la tranchée sud). Un unique charbon exploitable en datation radiocarbone renvoie au haut Moyen Âge, mais sa présence peut être intrusive. En l'état, ce bâtiment reste non daté, mais sa bonne insertion dans les plans des deux enclos du Haut-Empire peut plaider pour leur association.

L'espace doublement enclos contenait encore deux fosses de bonnes dimensions qui se rapportent à la période gallo-romaine. L'une d'entre elles a livré de nombreux restes de malacofaune, quelques tessons de céramique et amphores, ainsi qu'une petite herminette en fer assez bien conservée. Enfin, un puits, profond de 2,80 m, occupe également l'espace deux fois enclos ; son comblement terminal peut être situé dans la deuxième moitié du I^{er} s. p.C. et il est probable que ce puits ait alimenté en eau les deux occupations successives du Haut-Empire.

Le développement de petits établissements inscrits dans le giron agro-pastoral au début du Haut-Empire ainsi que leur abandon assez rapide, avant le Bas-empire, est un phénomène courant qui a par exemple été observé en Picardie (Ben Redjeb et alii 2005), dans le Berry (Gandini 2008) ou encore en Beauce (Ferdrière 1996 ; Gauduchon et alii 2015). C'est le cas à Ars, où l'abandon ou la restructuration du premier enclos intervient dès le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. et où l'occupation du site ne semble pas perdurer dans le II^e s. apr. J.-C.. Les données sur le secteur sont encore trop lacunaires pour permettre d'intégrer le site à un schéma de développement des campagnes susceptible, par exemple, de relier l'abandon de petites fermes à la mise en place de plus grands établissements. Mais avec cinq autres enclos

fossoyés repérés en prospection aérienne, la mention d'une *villa* et la proximité de la voie qui reliait Saintes à Périgueux, le territoire de la commune offre de bonnes perspectives pour l'exploitation de ces problématiques.

Lemaire Alexandre

- Ben Redjeb et al 2005
- Ben Redjeb T., Duvellet L., Quérel P., Chaidron C., Lepetz S., Mattered V. et Maréchal D. : « Les campagnes antiques : bilans et perspectives », in *Revue Archéologique de Picardie*, 2005, 3-4, p. 177-222.
- Blanchet, Nicolas, Thoron 2012
- Blanchet S., Nicolas T., Toron S. : « Des constructions inédites à la transition Néolithique final-Bronze ancien en Bretagne : premier bilan », in *Interneo 9*, Hommage à Henry Carré, Actes de la journée d'information du 17 novembre 2012, Paris, 2012, p. 135-145.
- Ferdrière 1996
- Ferdrière A. : « La mise en place du réseau gallo-romain d'occupation du sol en Gaule centrale : Orléanais, Berry, Auvergne », in *De la ferme indigène à la villa romaine. La romanisation des campagnes de la Gaule*, Actes du 2^e colloque AGER (Amiens, 1993), 1996, p. 245-260 (*Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 11).
- Gandini 2008
- Gandini C. : « Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive : la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (II^e s. av. J.-C. – VII^e s. apr. J.-C.) », in *FERACF*, Tours, 2008, 511 p. (33^e Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*).
- Gauduchon et al 2015
- Gauduchon S. (dir.), Bénichou A., Payraud N., Renault I. et Richard H. – « Les vestiges d'une partie d'un établissement agro-pastoral du Haut-Empire au nord de la cité des Carnutes : Auneau « L'Hermitage » (Eure-et-Loir) », in Ferdrière A. « Établissements ruraux laténiens et gallo-romains du centre de la Gaule », 1, in *FERACF*, 2015, p. 63-81 (57^e Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*).
- Roy 2016
- Roy E. : *Trémuson (22). Le Coin des Petits Clos : découverte de vestiges néolithiques et protohistoriques anciens*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 80 p.
- Vacher 2016
- Vacher S. (dir.) : *Poitou-Charente, Charente, Ars, Chemin des Prés. Trois nouveaux indices de site : enclos quadrangulaire, sépultures et carrière*, rapport de diagnostic archéologique, Bégles, Inrap, 2016, 76 p.

Le château se situe sur la commune de Barbezieux. Le châtelet d'entrée nord-ouest est classé au titre des Monuments Historiques depuis 1913 et le reste des bâtiments ainsi que la place de Verdun sont inscrits à l'inventaire supplémentaire depuis 2004. Le projet de réfection du théâtre situé dans l'aile nord ainsi que la restauration de l'aile sud impliquaient le creusement d'un grand nombre de tranchées pour faire passer les réseaux, tant dans les bâtiments que sur la place de Verdun et dans l'emplacement des fossés. Trois prescriptions différentes et autant d'arrêtés préfectoraux ont été émis face au nombre de structures découvertes et au nombre de tranchées nécessaires au chantier de restauration. Le suivi des travaux d'aménagement du château s'est étendu entre décembre 2013 et septembre 2015. Onze opérations ont été menées sur cette période pour un

total de 37,5 jours. Vingt-cinq sondages ont été réalisés par une pelle mécanique à godet lisse. Ce suivi était commandé par la communauté de communes des 4B.

Les observations et enregistrements des données archéologiques ont donc été limités par l'emprise de ces tranchées. Une majorité d'entre elles a été creusée sur 30 cm de large ce qui a réduit les possibilités de fouille des structures découvertes. La présence de nombreux réseaux (eau, gaz, électricité, PTT...) dont la localisation n'était pas toujours renseignée sur les plans du DICT a également été un frein au bon déroulement des interventions.

Quelques tessons ainsi qu'un niveau de sol et un trou de poteau seraient attribuables à l'époque protohistorique (phase I). Cette occupation n'a pu être caractérisée.



BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE - Château
 Proposition de chronologie (Dessin : C. Marguerite, sur un fond de Ph. Calmettes (2015), 2017)

Un amas de graines carbonisées est ensuite daté des IX^e-X^e s. (phase II). Le contexte de dépôt s'apparente plus à une fosse qu'à un silo. Il n'y a donc aucune certitude quant aux modalités de stockage à cette période. Parmi un très grand nombre de structures creusées dans le substrat calcaire, près de 70 silos sont recensés. En dépit d'une absence quasi-systématique d'indice de chronologie relative, l'hypothèse d'une aire d'ensilage s'impose. Le cadre de celle-ci reste à préciser. Selon une source écrite tardive et non fondée, il s'agirait d'une propriété acquise par les archevêques de Bordeaux et le chapitre Saint-Seurin de Bordeaux, grâce à une générosité de Charlemagne. Si l'origine du bien ne peut être vérifiée, en revanche, le site intègre clairement le patrimoine des religieux au début du XI^e s. et encore au XIV^e s. Dans cette perspective, la première construction pourrait être une chapelle dédiée à *Eumathius*. La dédicace évoque une influence de la sphère religieuse périgourdine. On ne peut cependant exclure une simple aire d'ensilage sur le premier relief dominant, aux abords de Saint-Seurin, le supposé pôle paroissial primitif. Ici, la question rejoint les problématiques abordées par différents chercheurs, notamment ceux regroupés dans le PCR « Habitats groupés / *Villæ* du haut Moyen Âge en Languedoc et en Roussillon¹ ».

L'implantation simultanée d'une chapelle et d'un *castrum* (phase III) reste sujette à caution tout comme l'ancienneté d'un lignage éponyme. Sur la question, la première preuve est la participation d'Auduin à la fondation du prieuré Sainte-Marie de Barbezieux par l'archevêque de Bordeaux Geoffroy. Il est qualifié de détenteur du *castrum* de Barbezieux par droit héréditaire. Ses héritiers bénéficient effectivement du droit sous réserve d'un hommage à l'archevêque pour le château, mis à part une *aula* qui leur appartient. Les réflexions menées dans le cadre de cette étude aboutissent à l'hypothèse d'un lien de parenté entre Auduin et Geoffroy.

Dans les sources, le *castrum* des XI^e-XII^e s. est clairement cité comme un lieu de résidence des seigneurs et de plusieurs chevaliers. L'archéologie n'a livré aucune information sur une telle partition des espaces. Le contexte incite même à reconsidérer les schémas d'évolution illustrés par les récentes maquettes numériques. Le château pourrait correspondre au réduit ou *caput castris* comprenant l'ensemble architectural *aula/ camera* (jamais mentionnée)/*capella*. Le *castrum* s'étendrait alors sur une aire périphérique, sans doute délimitée par une enceinte de pieux. Le noyau d'habitats correspondrait éventuellement au quartier du Limousin dont le caractère énigmatique a été souligné dans le cadre du diagnostic de l'AVAP. Durant cette période de construction et de formation de la trame parcellaire, certains silos semblent abandonnés, témoignant ainsi d'une évolution des fonctions des espaces. Les données stratigraphiques ne permettent cependant pas d'exclure des comblements lors de travaux ultérieurs. Les incertitudes relatives à l'emprise du *castrum* se répercutent sur la perception de la formation d'un bourg autour du monastère Sainte-Marie. Des mentions de portes suggèrent l'édification d'une enceinte dès le XII^e s. (phase IV). Au cours de la même période, l'insécurité constituerait un motif pour reprendre l'enceinte du *castrum* en maçonnerie. Ainsi, l'attribution primitive de

la porte Roset reste incertaine. Appartient-elle au *castrum* ou au bourg ?

Au sein du château, un ensemble de maçonneries a été identifié à l'angle ouest de la place (phase V). Il ne correspond à aucun bâtiment connu sur les plans. Il est associé à plusieurs niveaux de sol et une couche charbonneuse. Plusieurs destructions du château sont mentionnées dans les sources textuelles entre le XIII^e et le début du XIV^e s. (phase VI). Leur ampleur reste incertaine. En 1302, le château apparaît partiellement inhabité. Dans le codicille à son testament daté du 23 août, Itier de Barbezieux souhaite la construction d'une chapelle attenante à la chapelle Saint-Ymas « à droite où sont le pré et la treille² ». Une importante campagne de reconstruction du château, notamment de ses éléments défensifs (phase VII) est entreprise par Marguerite de la Rochefoucauld. Ses livres de compte datent cette campagne de 1495-1496. La courtine nord ainsi que le châtelet d'entrée nord-ouest semblent avoir été les premiers construits (phase VII). Un chemin d'accès au château est également aménagé dans le substrat calcaire. Il a été reconnu à la fois devant le châtelet nord-ouest et à l'angle nord-est de la place de Verdun. Un jardin, localisé dans l'actuel square du 14-Juillet paraît également être installé à cette époque. Le front nord-est est ensuite édifié avec au moins une tour (phase VIII). L'aile nord est bâtie ultérieurement (phase IX), appuyée contre la courtine. Sa datation est incertaine. Bien qu'attribuée à l'Époque Moderne, il est possible que sa construction soit liée à l'installation d'une garnison dans le château en 1595. Après la vente révolutionnaire et son acquisition par la commune de Barbezieux, le château est progressivement démantelé entre 1832 et 1847 (phase X). D'importants travaux de terrassement sont réalisés pour créer la place de Verdun entraînant une large destruction des vestiges archéologiques. Les bâtiments subsistants sont occupés durant la Seconde Guerre Mondiale par des troupes allemandes (phase XI). Une partie est ensuite aménagée en théâtre. L'ensemble est progressivement restauré jusqu'à nos jours (phase XII).

Marguerite Camille

- Marguerite 2017
- Marguerite C. : *Château, Barbezieux-Saint-Hilaire, Charente*, rapport final d'opération de fouille préventive, Poitiers, Hadès, 2017, 295p.
- Calmettes 2015
- Calmettes Ph. : *Poitou-Charentes, Charente (16), Barbezieux-Saint-Hilaire, rue Jacques Chardonne – avenue du 14 juillet*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2015.
- Chauveau 2012
- Chauveau C. : *Château de Barbezieux, châtelet d'entrée nord-ouest, Barbezieux-Saint-Hilaire, Charente*, rapport final d'opération de fouille préventive, Poitiers, Hadès, 2012.
- Dupuis 2011
- Dupuis M. : *Château de Barbezieux, place de Verdun, rue de la Motte, avenue du 14 juillet, Barbezieux-Saint-Hilaire (Charente)*, rapport final d'opération de fouille préventive, Poitiers, Hadès, 2011, 2 vol.
- Montigny 2010
- Montigny A. : *Barbezieux-Saint-Hilaire, Charente, Place de Verdun, Sondages à l'emplacement du château médiéval de Barbezieux*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2010.
- Puissant 2008
- Puissant F. : *Barbezieux-Saint-Hilaire, le château (16) : étude documentaire*, Poitiers, 2008. 2 vol.

¹ <https://ensilage.hypotheses.org/28>

² *Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XLI, 1911, p. 227, n° 29.

BOURG-CHARENTE

Prospection fleuve Charente PK 48-50

Notice non parvenue.

Gailliedreau Jean-Pierre (BEN)

Moyen Âge,
Bas Moyen Âge

CELLEFROUIN

Chapelle Saint-Martin

Époque moderne

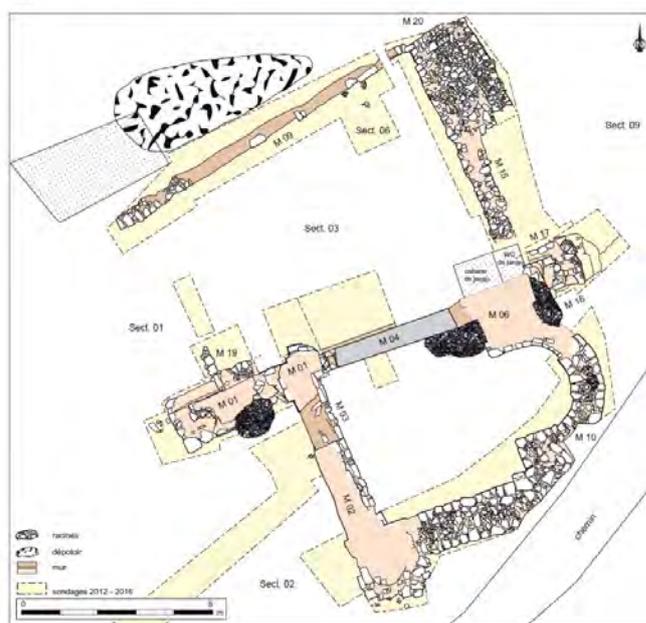
Cellefrouin est un bourg de Charente limousine, aux confins nord-est de l'ancien Angoumois médiéval. Connu pour son actuelle église Saint-Nicolas, à l'origine ancienne collégiale Saint-Pierre et centre d'une abbaye augustinienne depuis le milieu du XI^es., Cellefrouin comptait plusieurs autres édifices religieux. Sur la commune et sur la rive droite du Son, on voyait les ruines de la chapelle Saint-Martin, à côté de la fontaine Saint-Martin et sur un terrain privé. Il n'en restait qu'une travée avec deux piliers à colonnes, deux murs arasés et un retour d'angle effondré.

Seules des sources secondaires existent concernant Saint-Martin de Cellefrouin. Dans son édition du *Cartulaire de Cellefrouin*, le chanoine Chevalier dresse la liste des prieurés et chapelles appartenant à l'abbaye et situés aux alentours, à La Tâche, Ventouse, Saint-Claud et à Saint-Martin. D'après le *Pouillé historique du diocèse d'Angoulême* de l'abbé Nanglard, l'abbé de Cellefrouin devait l'entretien de la chapelle Saint-Martin en 1789. Il conférait la chapellenie de Saint-Martin, qui aurait cessé d'être un prieuré en 1568. D'après ces auteurs, Saint-Martin aurait d'abord été un prieuré, jusqu'en 1568, année des ravages des guerres de religion en Angoumois, puis une simple chapelle jusqu'en 1789. Vendu ensuite comme bien national, le domaine de l'ancien prieuré a été morcelé en plusieurs parcelles, dont les limites ont suivi le plan de l'ancien édifice.

Un sondage autour du mur sud de la nef a été achevé en profondeur jusqu'à l'argile naturelle et la fondation du mur. Un temps assez long semble s'être écoulé entre l'achèvement de la fondation et la construction de son élévation, nécessitant une petite tranchée de construction à travers les sols et remblais qui l'avaient recouverte. Il existe d'ailleurs une légère différence d'orientation entre les blocs de fondation à la bordure irrégulière, en oblique de l'élévation régulière du mur, sans changement dans la couleur du mortier. Les remblais recouvrant la fondation contenant du mobilier céramique des X^e-XI^es., on ne peut exclure une première fondation au XI^es., mais la surface fouillée n'étant pas suffisante pour voir de vraies traces d'occupation en place, il peut aussi s'agir de mobilier résiduel rejeté lors du creusement de la tranchée de fondation.

Le départ du mur du chevet a été suivi vers l'est pour compléter son tracé, grâce à sa tranchée de fondation nivelée, après abandon des travaux pendant

Figure 6 Plan général des vestiges (2012-2016)



Plan d'ensemble

probablement plusieurs années. De nombreuses circulations extérieures, à l'intérieur du décaissement de l'emprise voulue pour le chevet, séparent le mur du XII^es. du mur de clôture moderne, datable du XVI^es. au moins. Le nettoyage de surface de ce mur a mis en évidence une petite pièce rectangulaire aux bords réguliers (porterie ?), aux murs conservés sur deux assises, complétant le tracé de la clôture orientale. La limite du décaissement de l'emprise voulue du chevet a été repérée juste sous le bord de ce massif rectangulaire. D'autre part, la présence d'un liard au dauphin de François I^{er} scelle l'abandon de ce mur dans le courant du XVI^es., ce qui peut correspondre aux guerres de religion, bien antérieures à la vente comme bien national et aux derniers toponymes concernant la parcelle.

En somme, les vestiges en place correspondent à un édifice voulu à l'origine assez vaste, mais jamais achevé, conçu pour être une église prieurale (un prieuré rural), comme les textes le laissaient supposer. Il aurait du être composé d'une nef courte et peut-être toujours ouverte, comme dans certaines chapelles castrales, d'une croisée du transept et de son bras sud

avec absidiole, puis d'un chevet à départ droit dont la forme d'origine reste inconnue. Aucun bras de transept n'existait au nord. Les murs d'origine étaient liés avec un mortier orange dès leur fondation. D'autres restaurations s'observent à la surface des parements, liés avec un mortier beige, remontant aux réparations effectuées soit à la période gothique, soit après les guerres de religion. La nature inondable du terrain induit ici une utilisation saisonnière, qui gênait ou interdisait peut-être

la présence d'une communauté. Il faut noter l'absence de sépultures à l'intérieur de l'absidiole et l'absence d'ossements humains même résiduels, le non repérage des éventuels bâtiments conventuels (éventuellement au nord de l'édifice, sur la partie occupée par des constructions contemporaines et privées), de même que l'imprécision sur la largeur de la nef d'origine, telle qu'elle était prévue au XII^es.

Ternet Sylvie

Haut-Empire

CHASSENON

Projet collectif de recherche Cassinomagus - Les Chenevières

La fouille menée en 2016 sur le lieu de culte antique des Chenevières devait répondre à trois problèmes relatifs au mur enserrant le monument :

- compléter le plan de la pièce d'angle sud-ouest ;
- vérifier l'hypothèse d'un accès à l'aire culturelle ouest depuis le quartier sud de l'agglomération ;
- localiser le mur d'enceinte ouest du lieu de culte et, le cas échéant, déterminer l'existence d'une entrée ouest.

Les questions relevant de l'architecture du mur de péribole et de la circulation des fidèles au sein du sanctuaire pouvaient être ainsi abordées.

Le sondage ouvert sur la pièce d'angle sud-ouest du mur d'enceinte a révélé le plan quadrangulaire de cet espace qui s'intègre avec cohérence dans l'organisation d'ensemble du lieu de culte.

Les deux sondages implantés à l'emplacement présumé d'une ouverture dans le mur d'enceinte sud montrent un changement à la fois architectural et fonctionnel de ce secteur du lieu de culte, dont l'organisation et la nature restent à préciser. Les premières découvertes tendent bien à reconnaître une zone de passage.

Plusieurs sondages ont été ouverts dans un terrain situé en bordure de la rue des Combeaux afin de répondre à la question de la limite ouest du lieu de culte. Contre toute attente, aucun mur d'enceinte n'a été mis en évidence. Des vestiges antérieurs au sanctuaire ont été fouillés, attestant l'existence de plusieurs phases d'occupation : un ensemble de trous de poteaux, fosses et fossé ; trois tronçons de murs possiblement contemporains ; un petit foyer ; une potentielle canalisation formée de panses d'amphores, ainsi que des alignements de cols d'amphores, positionnés tête en bas. L'ensemble de ces vestiges s'inscrit chronologiquement dans le I^{er} s. apr. J.-C. Certains aménagements pourraient avoir perduré lors du fonctionnement du lieu de culte à partir de la fin de ce siècle.

Au final, si la campagne 2016 n'a pu répondre à l'intégralité des problèmes posés, elle a néanmoins fourni des éléments essentiels pour la compréhension du sanctuaire du II^e s. apr. J.-C. et des phases antérieures. Ces données constituent l'amorce des problématiques de la prochaine campagne de fouilles.

Doulan Cécile

Antiquité

CHASSENON

Projet collectif de recherche Cassinomagus - Le Grand Villard

Cette opération s'inscrit dans le cadre du PCR « *Cassinomagus*, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques ». Il s'agit de la quatrième campagne dans cette zone située au sud de l'ensemble monumental de *Cassinomagus* (les premières en 2011 et 2012 étant dirigées par G. Rocque).

Dès 2011, un important carrefour de voies longé par un bâtiment construit à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. ou au début du II^es. apr. J.-C. avait été mis en évidence. Partiellement fouillé, ce dernier est connu sur une surface de près de 1 000 m² à la suite des campagnes de 2012 et 2015. Il présente un plan s'adaptant aux orientations divergentes du réseau viaire. De nombreux

espaces ont pu être définis parmi lesquels plusieurs cours dont l'une, traversée par un caniveau, est entourée sur trois de ses côtés d'un péristyle décoré d'enduits peints. Au sud de celle-ci, deux pièces et une galerie ont été également identifiées. Elles présentaient la particularité d'avoir conservé leur sol ainsi que les seuils d'entrée, sans pour autant avoir été totalement dégagées en plan.

Les objectifs de la campagne 2016 consistaient à délimiter en plan les espaces situés au sud de la cour, puis étudier l'éventuel prolongement du bâtiment vers le sud. Dans ce but, plus de 600 m² ont été décapés. Les pièces et la galerie évoquées précédemment ont bien été observées en plan et, contrairement à ce qui

était supposé en 2015, il existe trois espaces distincts, et non deux, l'espace central étant probablement un couloir desservant chacune des pièces. Ce dernier présente une superficie de 14 m², tandis que les pièces ont une surface avoisinant 36 m² pour la première et 42 m² pour la seconde.

Au sud de celles-ci court une galerie large de 2,70 m environ. Elle se compose de trois tronçons contigus à une cour quadrangulaire, presque carrée (elle est longue de 13,30 m et large de 13 m). Sa superficie étant de 172 m², elle apparaît donc légèrement plus petite que la cour totalement dégagée en 2015 mais de la même façon, elle est traversée par le caniveau qui, dans cet espace, a conservé une couverture de dalles d'impactite. Le tronçon méridional de la galerie permet d'accéder à un autre espace de circulation qui se poursuit au sud de l'emprise de la fouille. Celui-ci présente la particularité d'accueillir sur l'arase de son mur occidental une empreinte circulaire attestant la présence d'une colonne en terre cuite (de nombreux quarts-de-rond en terre cuite ont été découverts lors de cette campagne de fouille). Par ailleurs, deux espaces ont été partiellement dégagés de part et d'autre de cette galerie.

Les sols de chacune des pièces et galeries, lorsqu'ils sont construits, sont en très bon état de conservation. Ils se composent tous d'un *statumen* plus ou moins épais sous-jacent à un *rudus* lissé ou non. Par endroit, un *nucleus* est également conservé. En outre, des seuils (pour certains partiellement récupérés) permettent d'étudier la distribution et la circulation au sein de ce bâtiment. Trois types différents ont été individualisés : seuil monolithique à pas étroit ou seuil composé de blocs architecturaux inclus dans la maçonnerie dans lesquels est taillée une saignée

accueillant le chambranle de la porte. Cette dernière est parfois adjointe d'une crapaudine.

Ces différents éléments ont été protégés grâce aux nombreux fragments de terre cuite architecturale résultant de l'effondrement en place des toitures à un pan. En revanche, les décors d'enduits sont eux conservés de manière plus sporadique. La couche picturale a disparu dans la majorité des cas et ils ne se résument la plupart du temps qu'à la partie basse des plinthes.

La superficie minimale de ce bâtiment est désormais évaluée à plus de 2000 m². Sa localisation au sein de l'agglomération, son plan original, la qualité des méthodes de construction employées (qu'il s'agisse du caniveau, des seuils ou des sols) et les décors enduits en cours d'étude caractérisent un édifice d'une importance certaine. Bien que sa fonction n'ait pas encore été identifiée, l'hypothèse d'une (riche ?) *domus* est aujourd'hui privilégiée.

Des occupations antérieures, connues dès 2011, ont de nouveau été identifiées. Elles sont datables du 1^{er}s. apr. J.-C. et sont liées aux phases artisanales ou précoces du site.

Ainsi, de nombreuses structures négatives creusées dans le substrat (trous de poteau, fosses, fossés) appartiennent à la première phase d'occupation du site. Datées actuellement de la période augustéenne, elles pourraient être plus précoces encore, comme le suggérerait le mobilier découvert dans les comblements (analyses, notamment céramologiques, en cours). Par exemple, le comblement supérieur d'un puits identifié cette année a permis la découverte d'un col de Dressel 1A ou 1A de transition. L'interprétation de ces vestiges reste cependant délicate même s'ils sont de mieux en mieux appréhendés. Ils existent en densité certaine



CHASSENON - Le Grand Villard - Vue générale des fouilles (Cliché :Th. Duqueroix)

mais n'ont pu être fouillés que ponctuellement, les structures bâties construites postérieurement biaisant la vision d'ensemble.

La fouille du quartier du Grand Villard semble ainsi résumer l'histoire de l'agglomération de *Cassinomagus*, révélant un exemple des occupations antérieure, contemporaine et postérieure à la construction de l'ensemble monumental.

- Grall *et al.* 2016
- Grall M. *et al.* 2016 : « L'agglomération antique de Cassinomagus : le quartier du Grand Villard », rapport de fouilles programmées, in *Projet Collectif de Recherche « Cassinomagus, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques (2015-2017) »*, Département de la Charente, 2016.

Grall Morgan

CHENON Sondage Fleuve Charente

Notice non parvenue.

Wisser Nils (BEN)

Indéterminée

LA COURONNE Le Grand Plantier

Après une première tentative début août, arrêtée en raison de la présence d'ambrosie, cette opération de diagnostic archéologique s'est déroulée mi-octobre 2016. L'emprise d'une surface de 25 447 m² a été testée à 9,61 %.

Onze tranchées de diagnostic réalisées dans l'emprise ont atteint le substrat calcaire. Les relevés des coupes verticales montrent une grande homogénéité des couches horizontales ou horizons définissant le profil de sol (*solum*). Sur la totalité de l'emprise, les caractères sont identiques (nature, texture et couleur) Seule l'épaisseur varie.

De part et d'autre de la combe, le limon de faible épaisseur, régulièrement labouré, recouvre le calcaire. Il n'aurait pas permis la conservation de vestiges construits. Seul le fond de la dépression aurait pu recéler des niveaux anthropiques protégés ou piégés dans des colluvions. Ce ne fut pas le cas.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

- Bakkal-Lagarde 2016,
- Bakkal-Lagarde M.-C. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Commune de La Couronne-Grand Plantier*. rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 42 p

Époque Moderne,
Époque Contemporaine

FLÉAC La Gounerie – Combe Jaillou

Le diagnostic archéologique (9 756 m²) au sud-est du hameau de La Gounerie (Fléac, Charente) concerne une tête de vallon sec. Un cimetière médiéval a été fouillé au début du XX^e s. à moins de 300 m à l'ouest de l'emprise.

Seuls quelques vestiges agraires (drains et fosses de plantations) d'époque moderne ou contemporaine

ainsi qu'un empiérement de statut indéterminé (solin démantelé ?) sont à recenser.

Sanchez Valerian

- Sanchez 2016
- Sanchez V. : *LPC, Charente, commune de Fléac, La Gounerie, Combe Jaillou*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 51 p.

GARAT Les Chaumes

Le diagnostic au lieu dit Les Chaumes (Garat, Charente) a été provoqué par le projet de création d'un lotissement (environ 1,9 ha). Celui-ci concerne une partie d'un promontoire dominant la vallée de l'Anguienne dans un contexte archéologique relativement riche.

Le versant calcaire ainsi sondé n'a livré que de

maigres traces de labours anciens ainsi que le reliquat d'une terrasse tertiaire fortement remobilisée.

Sanchez Valerian

- Sanchez, 2016
- Sanchez V. : *ALPC, Charente, Garat, Les Chaumes*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 34p.

GURAT Église monolithe

L'église monolithe de Saint-Georges est située à environ 30 kilomètres au sud-est de la ville d'Angoulême, dans la commune de Gurat. Le site se développe en contrebas et à l'est du bourg, dans un flanc de falaise qui borde le canal des Moulins, situé dans la vallée de la Lizonne, affluent de la Dronne. L'occupation est étagée sur deux niveaux, les maçonneries du site ont quasiment toutes disparu.

Le site rupestre de Gurat est connu dans la tradition orale et la documentation comme un ancien lieu de culte chrétien, voire un ermitage. Aucune source historique ne vient confirmer cette interprétation, la première mention apparaissant dans un arpentement de 1747 mentionne les « rochers appelés de Saint-Georges ». Les recherches archéologiques menées sur le site dans le début de la seconde moitié du XX^e s. l'ont qualifié de monastère, abandonné suite à une destruction au cours de la guerre de Cent ans.

Il se répartit en plusieurs espaces situés à différents niveaux. On accède actuellement à l'édifice creusé par le palier inférieur, bordé d'aménagements creusés dans la roche, en grande partie comblés. Le palier médian est situé à l'ouest du niveau inférieur, il est composé d'un plateau de roche calcaire ayant été retaillé par endroits. Il comporte trois zones d'aménagements différents, la plupart des structures conservées étant creusées dans le sol. Il permet l'accès en partie nord à l'église.

Un couloir coudé creusé dans la paroi de la falaise permet l'accès au monument creusé. Il débouche sur une salle rectangulaire troglodytique partitionnée en deux espaces dans le sens est-ouest par des piliers centraux ménagés dans la roche. À l'extrémité sud-est, elle débouche sur une abside dont la maçonnerie a disparu. Dans la paroi nord s'ouvre en partie ouest un second couloir permettant l'accès à une salle située en hauteur.

L'intervention archéologique sur site a mobilisé trois personnes sur le terrain, pour une durée d'une dizaine de jours. Les problématiques étaient axées sur

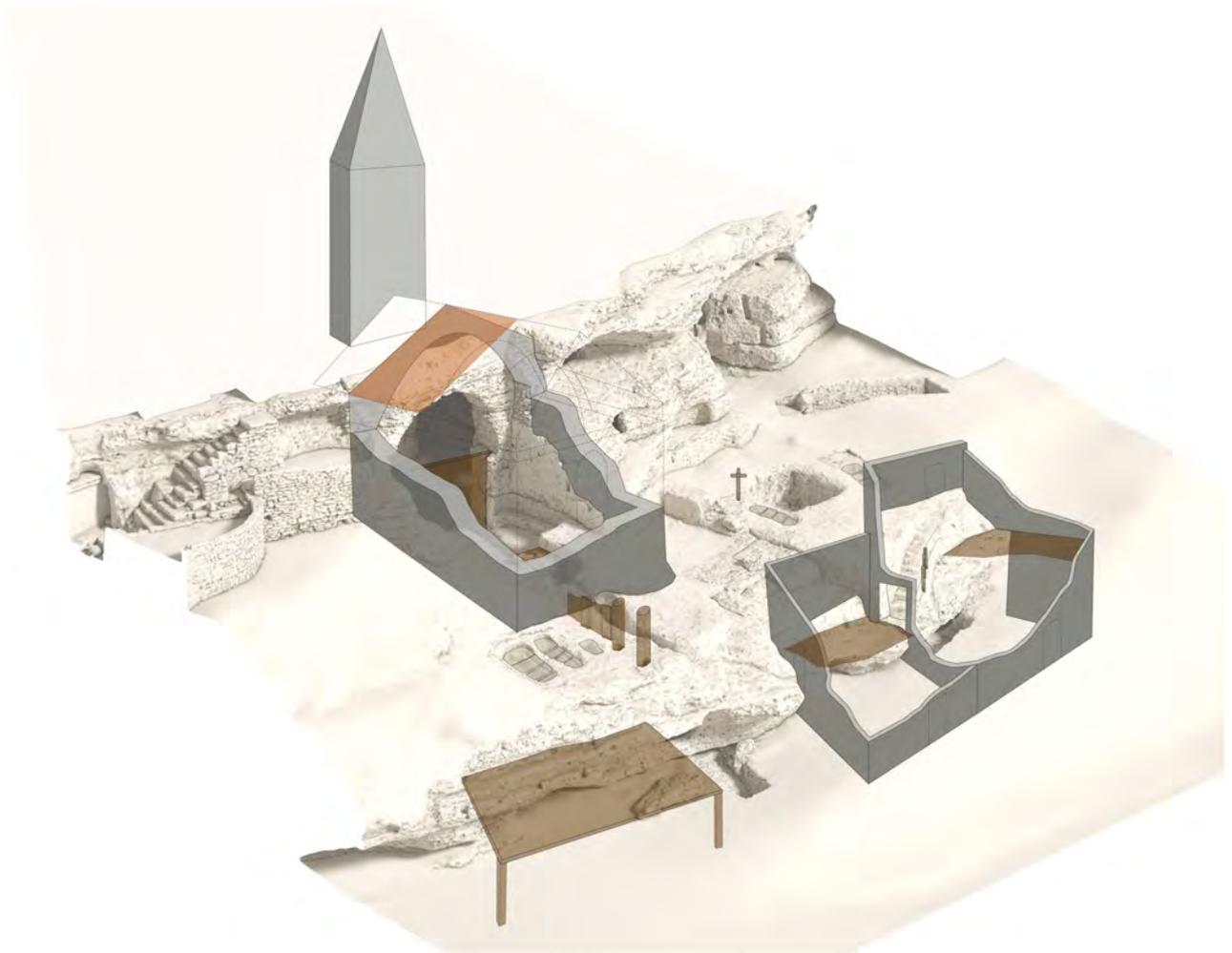
les origines et les fonctions de ce site, jusqu'à présent largement fondées sur la tradition orale. Le caractère inachevé de l'édifice rend aussi son étude très intéressante pour les connaissances sur les modes de creusement de ce type d'édifices.

Cette étude a permis dans un premier temps de reconstituer cet ensemble creusé composé principalement de l'édifice religieux, d'un espace funéraire ainsi que de bâtiments d'habitations avec les annexes agricoles associées. La fondation, par comparaison aux monuments creusés voisins d'Aubeterre et de Saint-Émilien peut-être attribuée au XII^e s. Le caractère inachevé de l'édifice mis en évidence par l'étude de la technique de creusement se justifie probablement par des raisons financières, ce qui tend à l'interpréter comme d'origine privée. L'homogénéité des aménagements intérieurs permet de voir son creusement s'effectuer en une seule phase. Les modifications du site interviennent à partir du XIV^e s., au moment du changement de fonction de la cavité. Une salle destinée au stockage est aménagée en partie nord de l'édifice et des cloisonnements intérieurs témoignent d'un réaménagement des circulations. Les artefacts placent l'abandon aux alentours du XVI^e s., avec quelques possibles réaménagements plus tardifs des espaces extérieurs. À partir de cette date, l'occupation des lieux semble être plus sommaire.

Cette étude préalable, marque, nous l'espérons, le point de départ d'une recherche plus importante sur ce site, prenant en compte l'environnement de manière plus large et reprenant les données matérielles des fouilles anciennes.

Navetat Mylène

- Navetat M. *et al.*, 2017
- Navetat M.(dir.), Peressinotto D., Pédini, C. : *Gurat, église monolithe*, rapport final d'opération, étude préalable, Hadès, 2017.



GURAT - Église monolithe - Proposition de reconstitution des différents aménagements du site.
(Fond orthoimage : O. Veissière, Patrimoine numérique, 2017, DAO : M. Navetat)

Âge du Bronze,
Âge du Fer,

JARNAC

Les Grands Champs

Avenue de l'Europe, phase 2

Antiquité

Le projet d'extension de l'école du feu spécialisée dans les feux d'alcool a conduit le Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes à émettre un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. L'emprise des travaux est située avenue de l'Europe, au lieu-dit Les Grands Champs, sur la commune de Jarnac, en Charente. Trois parcelles sont concernées, représentant ainsi une superficie totale de 8 545 m². Elles sont encore dédiées à la culture de la vigne et au pacage. Ce projet est situé dans un secteur relativement sensible du point archéologique, comme l'a démontré la première phase de diagnostic réalisée l'été 2015.

Du 18 au 22 janvier 2016 une équipe de deux agents de l'Inrap est intervenue avec un renfort le dernier jour. Huit tranchées de sondage continues à intervalles

réguliers ont été réalisées, soit une exploration de 8,5 % de la surface prescrite. Elles ont permis de mettre au jour deux occupations distinctes : une première située dans la partie méridionale de la prescription et une seconde au nord sur environ 4 000 m². La première correspond à la suite de l'occupation du Haut-Empire déjà repérée lors de la première phase avec un prolongement d'un fossé. Au nord, une occupation protohistorique de l'âge du Bronze ancien et du Hallstatt C et D1 de la chronologie germanique a été mise au jour (trous de poteau, fosses, foyer, fossés...). L'occupation de l'âge du Bronze ancien est bien marquée par un sol anthropique épais, d'environ 0,20 à 0,45 m, bien conservé et très riche en mobilier que ce soit céramique, lithique ou restes fauniques.

Un total de 30 structures (fossé, fosses, trous de poteau et foyer) ont été mises au jour. Elles apparaissent entre 0,20 et 0,40 m sous le niveau actuel pour l'occupation du Haut-Empire et entre 0,60 et 0,80 m pour l'occupation protohistorique.

- Audé *et al.* 2016
- Audé V., Baudry A., Connet N., Kerouanton I. : *Les Grands Champs, Avenue de l'Europe, Phase 2, Jarnac, Charente, ALPC*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 74 p.

Audé Valérie

Antiquité, Haut-Empire,
Moyen Âge,

JARNAC

Les Grands Champs – Avenue de l'Europe

Époque Moderne,
Époque Contemporaine

Une fouille préventive a été réalisée à Jarnac, au lieu-dit Les Grands Champs, par le bureau d'études Éveha, dans le cadre du projet d'aménagement d'un centre d'incendie et de secours et d'une école départementale du feu.

L'opération, qui fait suite à deux diagnostics archéologiques, a débuté le 30 mai 2016 pour se terminer le 1^{er} juillet. Elle a porté sur une surface de 5 364 m², sur les parcelles AE27, 255, 729, 730 et 731, localisées au nord-est du bourg actuel, le long de l'avenue de l'Europe.

Contrairement à ce qui était attendu, le site n'a pas livré de vestiges d'une occupation antérieure à l'Antiquité romaine, hormis un mobilier céramique et lithique résiduel. Ces éléments sont à mettre en relation avec les occupations anciennes repérées dans l'environnement de l'emprise prescrite, couvrant un intervalle chronologique allant du Néolithique au premier âge du Fer.

La majeure partie des vestiges mis au jour se rapporte à l'Antiquité romaine, plus précisément à une occupation rurale, caractérisée par un réseau de fossés auquel s'adjoignent quelques rares structures isolées, parmi lesquelles une inhumation de chèvre ainsi que des fosses et des trous de poteau.

La mise en œuvre du réseau fossoyé semble avoir fait l'objet d'une planification. L'ensemble du réseau est établi suivant une trame orthonormée. Des espaces clos se dessinent au nord-ouest, tandis que des circulations sont perceptibles dans la partie méridionale. La zone nord-est n'a livré que peu de vestiges d'origine présumée anthropique. De manière générale, le plan est cohérent et il est vraisemblable que la mise en œuvre du réseau fossoyé se soit faite sur une courte durée, d'autant que le mobilier découvert dans le comblement des différents fossés est homogène.

Le mobilier céramique recueilli sur l'ensemble du site s'insère dans un même intervalle chronologique, les formes identifiées renvoyant à la deuxième moitié du I^{er} s. apr. J.-C. et au début du II^e s., bien que certaines formes perdurent jusqu'à la charnière des III^e et IV^e s. Cet intervalle chronologique renvoie à la datation des ateliers de potiers localisés au cœur de l'agglomération antique, distante de 2 km.

La répartition spatiale du mobilier fait apparaître des concentrations plus importantes à l'ouest et en particulier au sud-ouest. Toutefois, ces concentrations



Vue (Cliché : Th. Duqueroix)

doivent être relativisées étant donné la faible quantité de mobilier recueilli sur l'ensemble de l'emprise.

L'identification d'un réseau de vestiges linéaires synchrones permet de penser que nous sommes en présence d'un réseau parcellaire. Toutefois, outre les fonctions de limite parcellaire et d'enclos de contention, ce réseau de fossés devait faciliter le drainage des parcelles, autorisant ainsi leur mise en culture ou en pâturage. L'absence d'aménagements au sein des espaces délimités par les fossés renvoie d'ailleurs à la vocation agricole du site, excluant la présence d'habitats.

À terme, les informations recueillies à Jarnac ont vocation à être replacées dans un contexte plus large à travers une analyse macro-régionale et une enquête archéomorphologique plus étendue. Le Système d'Information Géographique développé dans le cadre de ce rapport a été réalisé dans cette optique, afin de faciliter l'intégration des données à un système d'analyse plus vaste.

Les témoignages d'occupation postérieurs à l'Antiquité sont anecdotiques. La période médiévale n'est représentée que par quelques rares tessons de céramique piégés dans le comblement supérieur de l'un des fossés parcellaires. Trois faits ainsi que deux monnaies émises entre la fin du XVII^e et le XVIII^e s. apr. J.-C., se rapportent à l'Époque moderne. Enfin, quelques aménagements, parmi lesquels une fosse dépotoir et trois présumées fosses de plantation, sont attribuées à l'Époque contemporaine.

Tendron Graziella

JARNAC Les Grands Champs Rue Croix Saint-Gilles

Le projet de construction d'une maison médicale pluridisciplinaire a conduit le SRA à émettre un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. L'emprise des travaux est située entre l'avenue de l'Europe au nord et la rue Croix Saint-Gilles à l'ouest, au lieu-dit Les Grands Champs, sur la commune de Jarnac. Six parcelles sont concernées, représentant ainsi une superficie totale de 1,5 ha. Elles correspondent à des parcelles de jardins et de zones de pâturages. Ce projet est situé dans un secteur relativement sensible du point de vue archéologique, comme l'a démontré les deux phases de diagnostic réalisées en été 2015 et printemps 2016.

Huit tranchées de sondage ont été réalisées à intervalles réguliers, soit une exploration de près de 9 % de la surface prescrite. Elles ont permis de mettre au jour deux occupations distinctes sur la totalité de la prescription. Elles semblent être une continuité des périodes déjà repérées en 2015 et 2016, pour les périodes protohistoriques, plus particulièrement de l'âge du Bronze ancien, et antique (I^{er} s. apr.J.-C). Cent-vingt-huit structures fossoyées et structurées (fossé, fosses, trous de poteau et plaque foyer) apparaissant entre 0,20 et 0,50 m sous le sol actuel, ont été identifiées. La phase la plus ancienne correspond à des aménagements d'un habitat rural avec des fosses et un bâtiment construit sur poteaux porteurs. La seconde phase s'illustre par un petit édifice structuré, dont seules les fondations sont encore visibles, autour duquel est aménagé un ensemble de fossés d'enclos, formant ainsi un espace organisé.

Audé Valérie



Photogrammétrie du petit édifice antique
(Cliché : V. Audé, relevé topographique : P. Texier, restitution : V. Mialhe)

- Audé et al. 2017
- Audé V., Guitton D., Hamon T., Bertrand I. : *Les Grands Champs, rue Croix Saint-Gilles, Jarnac, Charente, La Nouvelle Aquitaine*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2017, 62 p.
- Audé et al. 2016
- Audé V., Baudry A., Connet N., Kerouanton I. : *Les Grands Champs, Avenue de l'Europe, Phase 2, Jarnac, Charente, ALPC*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 74 p.
- Audé, Maitay 2015
- Audé V., Maitay Chr. : *Une fosse du premier âge du Fer et un ensemble de fossés et enclos du Haut-Empire, Les Grands Champs, Avenue de l'Europe, Phase 1, Jarnac, Charente, Poitou-Charentes*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2015, 72 p.

MONTIGNAC-SUR-CHARENTE Chez Bonneau

Le projet de construction d'un lotissement, sur la commune de Montignac-sur-Charente, est à l'origine d'un diagnostic archéologique.

L'emprise du projet se situe au nord du bourg, sur le versant septentrional d'une petite vallée calcaire, secteur encore peu documenté d'un point de vue archéologique. Elle correspond aux parcelles 962 et 955 à 958 de la section cadastrale G. Ces terrains, d'une surface de 5 822 m², présentaient un pendage de 9 %.

L'intervention n'a pas révélé d'indice archéologique, hormis deux fosses d'extraction de calcaire de 3 m de large sur plus de 2 m de profondeur. Celles-ci n'ont pu être datées faute de mobilier associé. Ce type de structure est largement attesté sur tout ce secteur géographique dont les calcaires jurassiques ont été intensivement exploités.

Leconte Sonia

En 2016, l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée a fait l'objet d'une nouvelle fouille correspondant à la seconde campagne d'une programmation triennale (2015-2017). Les terrassements s'étendent sur une aire de 23 m de long et 10 à 11 m de large, soit environ 240 m² (fig.1). Ils débutent à la limite des fouilles de 2015 et ouvrent l'équivalent de quatre travées. Les espaces ainsi dégagés correspondent à une partie de transept, la moitié du vaisseau central de la nef et trois travées d'un collatéral. Les deux premières travées de la nef sont circonscrites par des piliers (Pil17, Pil16, Pil11) ainsi que des maçonneries intercalaires (M76, M75). Ces structures matérialisent la clôture monastique autour du chœur des religieux. Elles complètent le jubé (M48) mis au jour dans la tranchée transversale ouverte en 2014. Les limites sud-est de l'emprise de 2016 concordent avec l'emplacement de deux supports encadrant l'entrée dans le déambulatoire (Pil18, Dcol74). L'un de ces supports, Pil18, marque également la limite du rond-point du sanctuaire. Au sud-ouest, la limite se concrétise par une coupe stratigraphique établie dans l'axe longitudinal de l'église. Au nord-est, les investigations se bornent à l'arase du mur gouttereau de la nef (M42) et une

coupe stratigraphique à l'articulation entre la croisée et le bras de transept. Malgré la profondeur accrue des investigations, les fouilles n'atteignent toujours pas le *substratum* géologique attendu, autrement dit, soit la dalle de calcaire oolithique à la base du Dogger, soit les argiles toarciennes, formations reconnues à environ 1300 m à l'est du site de l'abbaye. Les recherches sont interrompues au niveau de couches archéologiques correspondant à des sols ou des gravats de matériaux issus de démolition. L'évolution du site est dorénavant déclinée en 25 phases. Plusieurs d'entre elles sont subdivisées en états ou étapes.

Les plus anciens vestiges apparaissent à environ 2,60 m de profondeur sous le gazon actuel. Il s'agit de maçonneries associées à un niveau de circulation établi sur de la terre et une chape de mortier de chaux intégrant deux foyers juxtaposés (fig.2). Deux espaces sont clairement identifiables : un *praefurnium* et une salle chauffée par un hypocauste (phase I). Les abords immédiats de ces entités spatiales ne peuvent être véritablement appréhendés à travers les quelques sondages opérés jusqu'à 4,30 m de profondeur. La nature du site reste à définir. Les données sont actuellement insuffisantes pour dissocier



Fig 1 : Vue en plan (Cliché : G. Bruno, Archemetros)



Fig 2 : Abbaye, vue des foyers (Cliché : P. Bouvart)

un complexe thermal d'une *villa*. Sur la commune de Nanteuil-en-Vallée, une sépulture découverte au lieu-dit la Grande Gémairie constitue un indice sur la proximité d'une riche propriété antique du Bas-Empire. Une analyse radiocarbone est programmée pour dater la dernière combustion dans l'hypocauste (phase II). Une démolition et une période d'abandon (phase III) semblent précéder l'installation d'un ensemble bâti de plus de 100 m² (phase IV). Le plan des constructions est trop incomplet pour identifier avec certitude une première *cella*. Certaines maçonneries sont superposées à celles de l'hypocauste. Elles se caractérisent par un *opus spicatum* (phase IV ou VI). Un incident tectonique et/ou hydrologique expliquerait l'abandon de plusieurs structures (phase V) voire la construction d'un nouvel ensemble architectural. La chronologie du chantier est divisée en trois étapes (phases VIa à VIc). Aucun aménagement n'assure le caractère religieux ou résidentiel des espaces découverts. Les nouvelles dispositions ne garantissent guère mieux l'identification d'une *cella*. Deux phases de réorganisation des espaces (phases VII et VIII) précèdent les plus anciennes inhumations découvertes sur le site (phases IX et X). Une évolution des pratiques funéraires pourrait résulter d'une restructuration globale des bâtiments. Plusieurs phases successives suggèrent ensuite une aire en chantier avec une récupération raisonnée des matériaux (phases XI à XIII). Progressivement démolis, les bâtiments laissent place à une construction scindée en plusieurs étapes (phases XIVa à XIVd). La nouvelle architecture se démarque par des parements en assises régulières de moellons à tête dressée de moyen appareil. Le chantier évoluerait en fonction d'un accident architectural. Il aboutirait à l'élévation d'une partie d'un édifice de culte. L'installation d'un sarcophage dans l'axe du monument conforte l'interprétation du plan. Un incendie (phase XV) serait la cause d'une destruction suscitant de nouvelles élévations associant maçonneries et structures en bois (phase XVI). Conçues pour être temporaires, les structures

assureraient le maintien du culte durant les différentes étapes de construction d'une nouvelle église. Débuté par le déambulatoire, le chantier de l'abbatiale romane est dorénavant divisé en sept étapes (phases XVIIa à XVIIg). Les phases ultérieures restent celles identifiées lors des campagnes de fouille précédentes - premières inhumations dans la nef (phase XVIII), reprise du chantier de la nef (phase XIX), succession d'inhumations dans la nef (phase XX), incendie (phase XXI), restauration (phase XXII), aménagement d'un drain (phase XXIII), inhumations modernes (phase XXIV), travaux d'entretien (phase XXV).

Les découvertes de 2016 autorisent une synthèse sur les réseaux hydrauliques de cette partie du site. Aucun aménagement hydraulique ne peut actuellement être associé à l'occupation antique. La plus ancienne structure correspond à une canalisation intégrée dans un bâtiment édifié en *opus spicatum* (phase IV ou VI). En dépit d'une vision trop partielle, la qualité de l'ouvrage et la proportion de mortier témoignent d'une volonté d'obtenir une étanchéité. Sa démolition est entérinée lors de la construction d'une hypothétique église (phase XIV). Dans le même contexte, la découverte d'une vasque en calcaire marbrier ouvre la perspective d'un aménagement primitif en lien avec cette canalisation. Dans ce cas, il s'agirait d'une évacuation plutôt qu'une adduction. La question de l'alimentation reste sans réponse. Un sondage a permis d'exclure un tracé respectant l'axe nord-ouest /sud-est. Un approvisionnement depuis le cloître semble possible.

À partir de la phase XIV, l'évolution du réseau hydraulique paraît cohérente avec les dispositions évoquées ci-dessus. La canalisation abandonnée est remplacée par une dérivation fonctionnant *a priori* comme un trop-plein et non une conduite permanente. Ce serait cette intermittence du régime hydrologique qui aurait surpris les constructeurs du déambulatoire. En effet, la qualité de la canalisation n'aura sans doute pas attiré l'attention lors du creusement des fondations. Lors d'une intempérie, le chevet aura fonctionné comme un bassin de rétention. Une fouille mettrait sans doute en évidence une première structure de substitution assurant l'évacuation des eaux à travers la fondation du déambulatoire. Au cours du Moyen Âge, l'évolution du dispositif n'est pas renseignée. Son rétablissement à la période moderne suggère une certaine pérennité. Le principe de trop-plein reste opérationnel pour les deux derniers états de la canalisation et encore aujourd'hui. Durant l'hiver 2016-2017, l'inondation temporaire de l'église a résulté d'une saturation du réseau du cloître et d'une décharge dans cette conduite.

Bouvart Patrick

RONSENAC

Église Saint-Jean-Baptiste Place du Souvenir

La restructuration de la place du Souvenir et de l'église Saint-Jean-Baptiste dans le bourg a conduit le SRA à prescrire un diagnostic archéologique.

Prévu sur une superficie de 7 860 m², cette intervention s'est déroulée en deux phases et n'a pas rencontré de contrainte particulière. À l'issue de l'opération, 13 ouvertures ont été réalisées.

La première phase, située sur la place du Souvenir et à proximité d'une école, s'est déroulée pendant les vacances scolaires. Trois tranchées de diagnostic furent réalisées sur une durée de cinq jours. Des sépultures, des maçonneries appartenant à un grand bâtiment et des structures en creux furent dégagées dans deux tranchées.

Leur datation s'échelonne de la période médiévale à moderne. La seconde phase de sondage concernait deux parcelles situées au nord et au sud de la place du Souvenir, ainsi que l'église Saint-Jean-Baptiste. Réalisée sur deux semaines, cette seconde intervention a permis, sur 10 tranchées, de reconnaître des sépultures, des maçonneries et quelques niveaux de sol (fig.1). La chronologie de ces entités archéologiques va de la période médiévale à l'époque contemporaine.

Parmi le mobilier récolté, on compte 177 tessons de céramique. Leur période chronologique concerne le Moyen Âge et la période moderne. Deux fragments d'éléments architectoniques romans ont également été retrouvés dans l'église Saint-Jean-Baptiste.

Martins David



Fig 1 : Sondage réalisé au niveau du piédroit nord de l'entrée du chœur actuel (tranchée 13) (cliché : D. Martins)

- Boiserie à paraître
- Boiserie F. : *Ronsenac. Le Prieuré de Ronsenac*, à paraître.
- Farago-Szekeres, Ternet 1997
- Farago-Szekeres B., Ternet S. : « Le "pourrissoir" du prieuré de Ronsenac », in *Mémoire d'hommes*, Poitiers, 1997, p. 71-75.
- Gensbeitel 1994
- Geinsbeitel Ch. : *Le prieuré Saint-Jean-Baptiste de Ronsenac. Étude de l'architecture et du décor*, Mémoire de maîtrise sous la direction du professeur Jacques Lacoste, Université Michel de Montaigne, Bordeaux, 1994.
- Martins 2013
- Martins D. : *Ronsenac, le Prieuré*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, 2013.
- Martins 2016
- Martins D. : *Ronsenac, Église Saint-Jean-Baptiste et place du Souvenir*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, 2016.

SAINT-CYBARDEAUX

Sanctuaire antique des Bouchauds

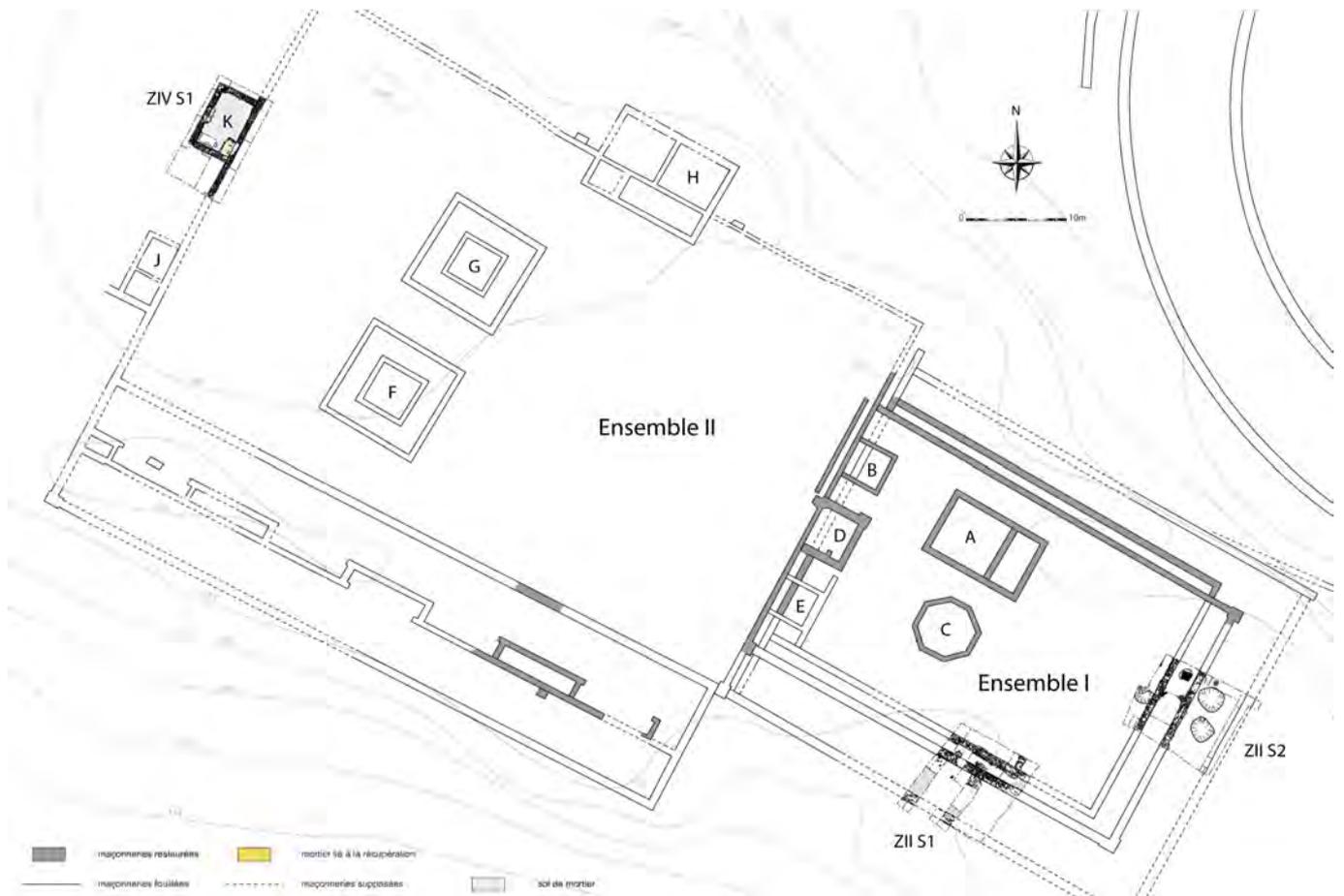
Le sanctuaire antique des Bouchauds, localisé à 2 km au nord de l'agglomération contemporaine de Saint-Cybardeaux, se situe au sommet d'un plateau culminant à 158 m d'altitude.

Dans le cadre d'une reprise des fouilles sur le site, qui s'inscrit dans une thèse de doctorat menée à l'Université de Lille, il a été privilégié la question de la circulation des fidèles dans l'ensemble cultuel. Les fouilles antérieures n'avaient pas en effet résolu le problème de l'accès au sanctuaire depuis l'extérieur¹.

Pour cela, trois sondages ont été implantés en différents points du sanctuaire qui se divise globalement en deux cours sacrées, chacune comprenant deux temples et plusieurs annexes périphériques.

Le premier sondage (ZIV S1 : 11,50 × 6,10 m) a été établi à l'ouest, à cheval sur le mur de péribole et en comprenant l'intégralité du bâtiment annexe nord (bâtiment K). L'état des vestiges au niveau du tronçon de mur de péribole n'a pas permis d'infirmer définitivement l'existence d'une entrée principale dans ce secteur. La stratigraphie témoigne toutefois d'un niveau de circulation extérieur non aménagé (épandage de mobilier sur un sol en terre battue).

L'intérêt majeur de ce sondage a consisté dans le dégagement intégral de la pièce (7 × 4,25 m) accolée au mur de péribole. Son sol, composé de tesselles de terre cuite architecturale et de petits galets de rivière noyés dans un mortier compact, a été mis au



SAINT-CYBARDEAUX - Sanctuaire antique des Bouchauds - Plan des sondages dans le sanctuaire des Bouchauds (DAO : L. Carpentier)

jour, sans présenter de cloison intérieure. La fouille a permis de rattacher définitivement ce bâtiment au sanctuaire en révélant la présence d'une entrée reliant structurellement les deux espaces. Notons également la présence sur le sol, non loin de cet accès, d'un dépôt de quatre clés en fer bien conservées, scellé par une couche de démolition.

La date d'abandon de cette partie du sanctuaire, caractérisée par un arasement général des maçonneries, n'a pu être précisée par la fouille. Néanmoins, il semble rapidement suivi par une réoccupation de ce secteur qui se traduit par la mise en place de plusieurs lits de mortier jaune et granuleux disposés en divers endroits de la pièce. La fonction de ces aménagements n'a pas pu être définie avec certitude par la fouille.

Le deuxième sondage (ZII S2 : 10,70 x 9,35 m) a été implanté à l'extrémité orientale du sanctuaire, dans le but de découvrir une entrée principale. En effet, la disposition générale du lieu de culte laissait penser qu'un accès devait être à rechercher de ce côté, permettant de relier structurellement le sanctuaire au théâtre voisin.

Les deux états successifs du mur de clôture ont pu être dégagés, témoignant des dégâts occasionnés par les racines des chênes sur les maçonneries. Leur mauvais état de conservation n'a pas permis de documenter une entrée principale au sanctuaire. Néanmoins, l'extension du sondage vers l'est a amené

la découverte d'un troisième mur matérialisé par sa tranchée de récupération. Une galerie périphérique a ainsi été reconnue sur le pan est de la cour sacrée orientale. Bien documentée pour la seconde phase, avec la présence d'un décor d'enduit peint rouge découvert sur le parement est du mur de péribole, et associé à des vestiges d'un sol de calcaire, cette galerie pourrait avoir été mise en place dès la première phase du sanctuaire. En effet, un mince niveau de sol aménagé a été reconnu par la fouille de part et



Vue du bâtiment K (ZIV S1) avec son sol et les aménagements ultérieurs (Cliché : N. Morelle)

d'autre du dernier mur de péribole, laissant supposer que l'agrandissement de la cour sacrée vers l'est s'est doublé d'un rétrécissement de sa galerie périphérique.

Notons enfin la découverte dans ce sondage d'un aménagement en pierres calcaires de 0,94 m de long (E-O) sur 0,86 m (N-S). Creusé dans le substrat argileux, il pourrait s'agir d'un soubassement pour une installation de nature indéterminée (colonne ?).

Enfin, le troisième sondage (ZII S1 : 10,40 x 9,15 m) a été établi sur le pan sud de la cour sacrée orientale afin de renseigner les niveaux de circulation extérieurs observés lors d'anciennes fouilles². Les deux murs de clôture successifs ont été mis au jour ainsi que le mur de soutènement méridional, ce secteur étant installé à la limite sud du plateau. Une galerie périphérique a également été documentée pour les deux états du sanctuaire, caractérisée par deux sols en calcaire superposés, installés entre le mur de soutènement et le mur de péribole qui lui est associé.

L'intérêt majeur de ce sondage a été la découverte d'un probable accès aménagé dans le premier mur de péribole. Non dégagée dans son intégralité, cette entrée dans la cour sacrée est marquée, sur son bord occidental, par une maçonnerie et un sol aménagé

¹ Seul un passage étroit, localisé à 2,50 m à l'est du bâtiment à cheval sur le mur nord de l'enceinte sacrée occidentale (bâtiment H), avait été mis au jour en 1988 (Thierry 1988, 8).

situé en avant. Cet accès reliait ainsi la cour à la première galerie périphérique méridionale, sans qu'il ne soit possible encore de trancher sur la localisation de l'entrée reliant cette galerie à l'espace profane à l'extérieur du lieu de culte.

Une nouvelle campagne permettra de préciser la nature des nouveaux aménagements dégagés en 2016 (galerie périphérique, entrée méridionale...) ainsi que leur chronologie relative. La question de la circulation des fidèles dans l'ensemble monumental, et notamment dans le sanctuaire, nous amène ainsi à préciser la topographie du lieu de culte et, par là-même, la fonction respective de ses différentes composantes.

Carpentier Lucie

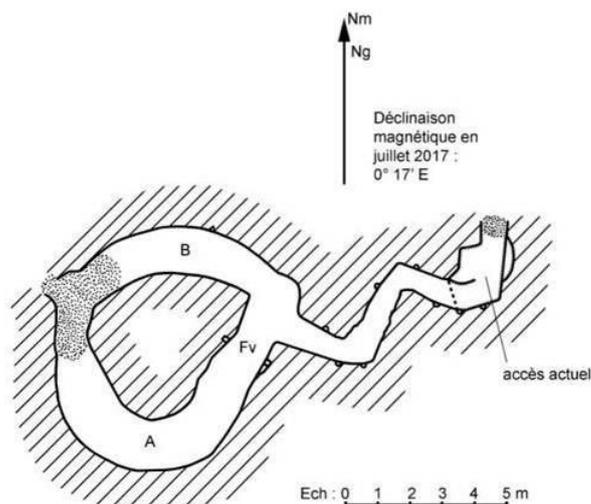
- Thierry 1978
- Thierry Fr. : *Sanctuaire des Bouchauds – Campagne de fouilles 1978*, rapport de fouilles, SRA Poitou-Charentes, 1978.
- Thierry 1979
- Thierry Fr. : *Sanctuaire des Bouchauds – Campagne de fouilles 1979*, rapport de fouilles, SRA Poitou-Charentes, 1979
- Thierry 1988
- Thierry Fr. : *Charente : Saint-Cybardeaux – Les Bouchauds*, rapport de sondages, SRA Poitou-Charentes, 1988

² Thierry 1978, 56 ; Thierry 1979, 78

Moyen Âge

SAINT-MAURICE-DES-LIONS Le Bois de Labeyre

Un effondrement s'étant produit au passage d'un tracteur, le propriétaire du terrain a entrepris une purge pour mettre en sécurité un cheptel de vaches limousines. Le site est situé sur le bord d'un replat bordé par un chemin, en contrebas duquel coule un petit ruisseau. L'effondrement s'est produit en limite de terrains de densité différente : côté chemin (aval), arène granitique altérée, côté replat (amont), arène plus dense, dure (tuf), comportant des veines noires ferrugineuses et blanches de quartz micacé. La purge a permis d'observer côté aval, une tranchée de 80 cm de large, surmontée d'une couche remaniée en V (pointe du V à -60 cm du niveau de sol) témoignant d'une ancienne ouverture. Un comblement est ensuite intervenu en utilisant de grosses pierres de granite et de quartz, le tout fermé par une grande dalle granitique d'1,15 m de long sur 60 cm de large, déposée à plat. Cette dalle avait basculé côté amont de la galerie (vers le replat) dans laquelle le comblement de pierres versées en aval, avait glissé suivant un pendage régulier, permettant en bout, un passage vers la partie sud dans un boyau non obstrué. Une galerie voûtée de 80 cm de large, d'un mètre de haut en moyenne bifurque deux fois à l'équerre à gauche puis à droite, pour déboucher dans une structure ennoyée de forme annulaire large de 1,50 m à 2,10 m pour 1,80 m de hauteur sous voûte en moyenne. À l'opposé de l'accès, un cône de solifluxion issu de la voûte présente en son sommet une forme arrondie, évoquant le creusement d'un puits d'accès.



Plan (Dessin : J. et L. Triolet)

Une autre galerie pourrait se dessiner en arrière. Les parois du souterrain parfaitement verticales, portent les traces des pics des carriers, ainsi que le creusement de niches destinées à recevoir probablement des lampes à graisse. Une seule feuillure est présente dans la galerie annulaire, un rondin de bois enchâssé dans les parois opposées, d'un côté dans une petite cavité, de l'autre à

même hauteur dans un creusement en virgule, permettait de bloquer une porte. La voûte est taillée de façon harmonieuse. La présence d'un mètre d'eau cristalline permet, tant que l'on avance avec précision, d'observer en fond, une couche de terre très fine de solifluxion d'où émergent, çà et là, quelques pierres détachées de la voûte ou des parois, elles-mêmes parcourues de strates noirâtres et blanchâtres. La galerie annulaire n'a livré aucun vestige archéologique, par contre dans les déblais de la purge deux fragments de *tegula* avec rebord ont pu être récupérés ainsi que quelques tessons médiévaux. Une habitation en bois semblerait avoir été présente sur le plateau, révélée par la présence de nombreux charbons, donnant une couleur noirâtre à la terre arable surmontant le sol géologique qui ne se situe qu'à 30-40 cm de la surface. À l'entrée du boyau une stratigraphie a pu être établie, lors du dégagement de l'entrée : couche de solifluxion de 40 cm livrant deux fragments de silex dont un éclat de hache polie, couche d'effritement de la voûte et des parois 20 cm, sol géologique sur lequel a été découvert un fragment de oule à lèvre en bandeau à poulie, donnant une date probable de l'abandon du site (XII- XIII^e s.).

Sur les conseils de la DRAC, il a été fait appel aux frères Triolet, spécialistes des ouvrages souterrains, pour en faire un relevé précis et noter leurs remarques. Ce souterrain fait partie des souterrains annulaires qui représentent environ 10 % des souterrains aménagés connus, ils se situent dans les massifs anciens, Massif central et armoricain. Ils sont également présents en Europe, bassin du Danube, Basse-Autriche, sud de la Bavière, Moravie. Le plus souvent ils s'implantent sur un plateau, non loin d'une rivière, l'entrée non dissimulée près d'un chemin, d'habitations. Le couloir s'enfonce sous le plateau, pouvant se diviser en deux ou trois anneaux auxquels peuvent se greffer plusieurs réduits. Ils ne peuvent militairement être utilisables, il est impossible d'y séjourner ou d'entreposer des récoltes, le milieu étant trop humide. Ils seraient donc selon eux les

réminiscences d'un vieux culte lié à la Terre-Mère... Ils sembleraient avoir été creusés autour du XI^e s., peut-être avant, bouchés dès la fin du XII^e s.

Pour en faciliter le relevé, le vidage de l'eau de la partie annulaire a été réalisé au moyen d'une pompe électrique. En fin d'observations, la remontée du niveau d'eau suggère la présence d'un drain dans la partie basse en direction du vallon. Selon Laurent et Jérôme Triolet, la réalisation du souterrain a débuté par le creusement d'un puits d'extraction depuis la partie ouest de l'anneau, au niveau du cône de solifluxion issu de la voûte. Deux équipes de carriers seraient parties de façon opposée pour se rejoindre à l'est vers le boyau d'accès. L'endroit de la rencontre se note par une petite différence du niveau de sol de la galerie. Suivant leurs estimations, deux équipes de deux hommes auraient pu durant un mois réaliser cette opération, au vu de la dureté du terrain. Neuf niches et une feuillure ont été relevées, par contre aucun trou d'aération n'a été détecté, justifiant la fréquentation occasionnelle du monument. La fonction et l'usage de ces souterrains demeurent toujours sujets de débats de la part des spécialistes, seule l'étude d'un important *corpus*, donc de nombreuses et futures découvertes pourraient permettre d'envisager leur destination.

Je tiens particulièrement à remercier le propriétaire du terrain qui m'a informé de sa découverte, de la mise à disposition du site, des dispositions de Laurent et Jérôme Triolet passionnés par le monde souterrain qui en ont fait le relevé et n'ont pas hésité de venir l'un de Tours l'autre de Paris, pour étudier ce monument.

Fabre Bernard

- Triolet 2003
- Triolet J. et L. : *Souterrains du Poitou*, Saint-Cyr-sur-Loire, 2003
- Conte 1991
- Conte P. : *Souterrains, Silos et Habitat Médiéval, État de la Question Archéologique en Limousin Périgord*, Limoges, Archéa, 1991

Moyen Âge

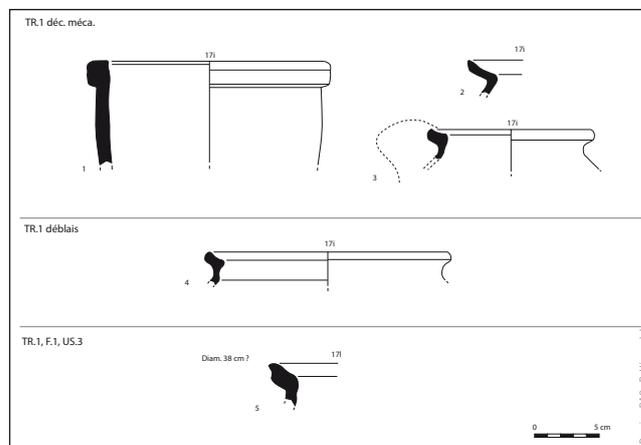
TORSAC Les Groies

Le diagnostic archéologique (5 190 m²) au nord-est du hameau des Garands (Torsac, Charente) situé en amorce de versant d'un vallon sec a livré des indices, sans structures associées, d'une occupation médiévale au statut indéterminé. L'analyse céramologique, effectuée sur les 152 tessons (Nombre Typologique d'Individu = 6) permet de proposer une datation de ces productions pour les XIII^e – XIV^e s.

Malheureusement, il semble que l'emprise de l'opération ne recouvre pas l'occupation médiévale proprement dite. Celle-ci pourrait s'étendre sous les bâtiments actuels (anciens ou récents) de part et d'autre du diagnostic réalisé.

Sanchez Valerian

- Sanchez, Véquaud 2016
- Sanchez V., Véquaud B. : *ALPC, Charente, commune de Torsac, Les Groies*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 50p



Céramiques médiévales (Dessin, DAO : B. Véquaud)

NOUVELLE-AQUITAINE
CHARENTE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 6

N°Nat.						N°	P.
206359	AMBÉRAC, LUXÉ et MARSAC	Prospection recherche diachronique	BRÈGE Claude et VAUDIN Laurent	BEN	PRD	-	92
206352	DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE	Prospection aérienne	BOUCHET Eric	BEN	PRD	-	93

■ MARSAC

Les moyens modernes de prospection nous permettent sans cesse de découvrir de nouveaux bâtiments ou structures. Sur la commune de Marsac, la *villa* gallo-romaine du Petit Colibri n'est plus un édifice isolé, de nombreux bâtiments annexes ont été identifiés.

L'orthophotographie est une alliée précieuse en complément des photos aériennes et des prospections de contrôle. Grâce à ces résultats, nous sommes en mesure de relever un maximum d'indices archéologiques avant que ces derniers ne disparaissent.

Les travaux modernes et les constructions nouvelles détruisent irrémédiablement ces vestiges qui, si nous ne prenons pas garde, ne pourront jamais être enregistrés et cartographiés.

La *villa* et deux de ces bâtiments annexes va prochainement subir les assauts des tractopelles afin de réaliser une station d'épuration communale, la construction d'un bâtiment agricole et d'une habitation.

Bien que ces travaux ne soient pas liés entre eux, il nous est apparu nécessaire d'enregistrer un maximum d'informations afin de conserver quelques traces, si minimes soient-elles, avant leur destruction totale.

Cette zone ne bénéficiant d'aucune protection archéologique spécifique nous suivrons la progression des travaux afin de collecter un maximum d'informations.

Il y a quelques années, lors de gros travaux agricoles sur la *villa* (tranchées pour permaculture), nous avons collecté un grand nombre de tessons de céramiques et quelques dalles qui recouvraient le fond d'un bassin. Prochainement, un bâtiment agricole verra le jour sur cette parcelle, le permis de construire ayant été délivré. Par la suite, un autre permis de construire sera déposé pour la réalisation d'une maison d'habitation.

Sur deux autres parcelles distantes de quelques mètres, la commune de Marsac va faire réaliser une station d'épuration. De nombreux prospecteurs (non autorisés) munis de détecteurs surveillent également

l'avancement des travaux car certains d'entre eux ont fréquemment récolté des petits objets en bronze et des fibules à queue de paon.

■ AMBÉRAC

La prospection systématique des taillis sous l'éperon barré des Châtelards nous a permis de découvrir un puits carré en grande partie comblé. Parmi le comblement en surface, quelques rares tessons de céramique commune du haut Moyen Âge ont été collectés. Il nous est impossible d'en dater la réalisation sans en effectuer un sondage.

■ LUXÉ La Haute Terne

Les nombreux travaux réalisés sur le plateau nous ont permis de relever plusieurs murs maçonnés appartenant tous à la période gallo-romaine (fin I^{er} s. av. J.-C. – fin I^{er} s. apr. J.-C.) Ces structures permettent d'envisager une réalisation concomitante. L'implantation des bâtiments antiques démontre un schéma de construction élaboré permettant la réalisation de voies de circulation. Un mur d'enceinte découvert aux abords du sanctuaire repéré en 2011 pourrait être le péribole. Le long de ce dernier, à 0,5 m un mur parallèle appartenant à une construction indépendante a été relevé. Entre ses deux murs, il semblerait qu'il ait été aménagé un caniveau afin de canaliser les eaux de ruissellement vers le bas du plateau. La quantité de structures apparentes nous indique une importante concentration d'habitats. Cette zone est bien distincte du secteur des ateliers d'artisans où un four avait été fouillé dans les années 1970. Plusieurs temples ont été inventoriés tout près, dont un de type *fanum* celtique à *cella* carrée en bordure de la voie qui se dirigeait vers Rom. L'ensemble du plateau est couvert de constructions antiques. Nos investigations futures nous permettront de parfaire nos connaissances du site de La Terne.

Brège Claude et Vaudin Laurent

Le printemps très pluvieux de cette année 2016 n'a pas permis aux cultures de révéler de nombreux sites archéologiques pendant les deux mois de prédilection, mai et juin. Par contre, la sécheresse d'été a, contre toute attente, été bien meilleure. Même les maïs qui parlent peu habituellement ont dévoilé quelques indices. Vingt-huit nouveaux sites ou indices de sites qui couvrent les périodes néolithique, protohistorique, gallo-romaine et moderne ont été mis en évidence pendant cette campagne 2016. Ils concernent 19 communes du département.

Cette année encore, deux indices d'enceintes néolithiques ont été découverts. Le premier permet de visualiser une enceinte à triple fossés concentriques située sur une légère proéminence de terrain, sur la rive du ruisseau le Bief sur la commune de Ligné. La deuxième est située sur la commune de Marcillac-Lanville. C'est une enceinte de plaine qui est ceinturée par au moins deux fossés interrompus. Elle vient confirmer une importante occupation de la petite vallée de l'Auge à la période néolithique, puisque c'est la sixième enceinte qui est découverte dans ce secteur.

Comme chaque année, les indices correspondants à la période protohistorique sont majoritaires. Ils

représentent 64 % des découvertes pour cette campagne, avec principalement la localisation de nouveaux enclos circulaires fossoyés qui prouvent encore l'importante occupation du territoire à cette période, malgré le manque d'indices d'habitats.

La période gallo-romaine est représentée par trois indices. Le premier, situé sur la commune de Balzac, peut correspondre à la vue partielle de la *pars urbana* d'une *villa* implantée sur une basse terrasse de la Charente. Le deuxième correspond à la *pars urbana* d'une *villa* connue de longue date par les prospections au sol de Monsieur Maurice Gagnère sur la commune de Paizay-Naudouin. Le plan du bâtiment, révélé par les maïs, manque malheureusement de précision. Enfin, le dernier, situé sur la commune de Lichères, permet de visualiser un très bel ensemble *pars urbana* et *pars rustica* d'une grande *villa*, avec une très grande précision de plan pour la *pars rustica*.

Enfin, quelques indices fossoyés difficilement attribuables à une période particulière mais qui méritent d'être inventoriés viennent compléter les découvertes 2016.

Bouchet Éric



Lichères, villa gallo-romaine (Cliché : E. Bouchet)